

**ALGÉRIE - UE**  
**L'Algérie et l'UE**  
identifient des  
pistes de réflexion  
et d'action  
pour intensifier  
leurs relations

P. 24

**ALGÉRIE - AFRIQUE**  
**Une délégation de l'APN**  
prend part en Afrique  
du Sud, aux réunions  
des commissions  
permanentes du  
Parlement panafricain

P. 24

**ALGÉRIE -**  
**MONDE ARABE**  
**L'Algérie abrite**  
la 2<sup>e</sup> réunion arabe sur  
la régulation  
et le service universel  
de la Poste

P. 24

**FRANCE - ALGÉRIE**  
**L'Algérie revient**  
officiellement  
au Salon  
international  
de l'agriculture  
de Paris

P. 24

## H A B I T A T

# Oran : M. Temmar préside la cérémonie de distribution de 1 530 logements tous types confondus

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a présidé, hier à Oran, la cérémonie de distribution de 1.530 logements de différentes formules, réalisés dans plusieurs communes de la wilaya. Le ministre a procédé, lors de cette cérémonie organisée au niveau du site des 2.700 logements AADL d'Ain El Beida, à la remise des clés de 820 logements de type F3 et F4 de location/vente sur un total de 1.500 logements.



P. 3

**ARMÉE**  
**Gaïd Salah en**  
visite de travail  
aujourd'hui  
à l'Académie  
militaire de  
Cherchell (MDN)

P. 3

**OFFICE NATIONAL DE**  
**LUTTE CONTRE LA DROGUE**  
**ET LA TOXICOMANIE**  
**Plus de 52 tonnes**  
de résine de cannabis  
saisies durant l'année  
2017 en Algérie

P. 3

**FORUM** PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE «LA MÉMOIRE,  
L'ULTIME DEVOIR D'UN MAQUISARD» DE MOHAMED  
BOULAHROUZ, HIER DU FORUM DE DK NEWS

« Le devoir ne se limite  
pas à l'engagement  
pour l'indépendance  
nationale »

P. 6



## SANTÉ

**ARTHRITE :**  
Elle touche  
aussi les  
enfants

P. p 12-13

## ÉCONOMIE

**FINANCES**  
**La hausse**  
de la TVA a fait  
augmenter  
les recouvrements  
douaniers  
en 2017

P. 7

## F T BALL

**LIGUE 1 MOBILIS**  
(22<sup>e</sup> JOURNÉE) :  
**L'ES Sétif et l'USM**  
Alger se relancent  
dans la course aux  
premiers rôles

P. 22

## MDN

**LUTTE CONTRE**  
**LE TERRORISME**  
**Une cache**  
contenant  
des munitions  
découverte  
à Bordj Badji  
Mokhtar

P. 3

## MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

## Conférence-historique sur Larbi Ben M'hidi

Sous le patronage du ministère du moudjahidine et à l'occasion de la commémoration du 61e anniversaire de la mort de Larbi Ben M'hidi, le musée national du moudjahid, or-

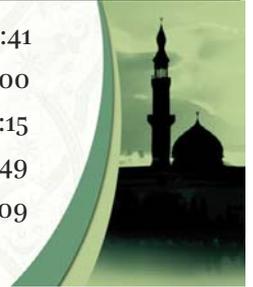
ganise une conférence-historique sur le parcours et l'itinéraire du chahid et du grand combattant que fut Larbi Ben M'hidi, cet après-midi à partir de 14h au siège du musée.



## Horaire des prières

Dimanche 16 Joumada al thania 1439

Fajr	05:41
Dohr	13:00
Asr	16:15
Maghreb	18:49
Isha	20:09


**DEMAIN À L'HÔTEL EL AURASSI**  
**Journée technique sur la**  
**sous-traitance automobile**


Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Youfsi, présidera les 5 et 6 mars à l'hôtel El Aurassi d'Alger, les travaux des journées techniques sur la sous-traitance dans l'industrie automobile.

**ENERGIE**  
**Guitouni à Tlemcen**

Le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tlemcen. Au cours de cette visite, le ministre procédera à la mise en service de plusieurs projets d'alimentation en gaz de ville et en électricité.


**SANTÉ**  
**Hasbellaoui**  
**à Tiaret**


Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Mokhtar Hasbellaoui, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspec-

tion dans la wilaya de Tiaret, pour s'enquérir des conditions de prise en charge des patients et inspecter l'état des infrastructures de santé dans la wilaya.

**CULTURE**  
**Mihoubi à El Tarf**

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Tarf. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs sites archéologiques et structures relevant de son département ministériel.


**TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS**  
**Zaâlane à Illizi**


Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux Publics et des Transports, M. Abdelghani Zaâlane, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya d'Illizi.

**CENTRE FAMILIAL**  
**DE BEN AKNOUN**  
**Signature d'un**  
**Protocole d'accord**  
**entre la CNAS**  
**et le CNRC**

Un protocole d'accord sera signé, ce matin à partir de 8h au Centre familial de Ben Aknoun, entre la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et le Centre national du registre du commerce (CNRC).


**Météo**

	Max	Min
Alger	19°	11°
Oran	21°	11°
Annaba	26°	08°
Béjaïa	18°	11°
Tamanrasset	28°	13°

**FI ESSAMIM**  
**La promotion**  
**de la femme au**  
**sein de la Sûreté**  
**nationale en débat**

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Femme, l'Emission radio «Fi Essamim», dans un numéro spécial, abordera cet après-midi de 16h à 17h sur la chaîne 1, le rôle de la Sûreté nationale dans la promotion de la femme.

**SÛRETÉ NATIONALE**  
**Saisie de psychotropes**  
**et de boissons alcoolisées**  
**à Mascara et Jijel**


Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police des sûretés de wilaya Mascara et Jijel, ont mené des opérations de recherches dans plusieurs quartiers, donnant l'interpellation de (06) individus suspects impliqués dans une affaire liée à la vente illécite de boissons alcoolisées.

et ont récupéré (2372) unités de boissons alcoolisées. En effet, lors d'un point de contrôle les forces de la police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya Mascara, ont interpellé un individu suspect à l'entrée de la ville à bord d'un véhicule, et ont récupéré (1227) bouteilles d'alcools de différentes marques destinée au marché informel. Dans le même contexte, agissant sur information faisant état qu'un groupe d'individus suspects s'adonnent à la vente illécite de boissons alcoolisées au niveau de son domicile, les forces de police de la sûreté de daïra de Milia à Jijel, ont interpellé six (06) mis en cause, et ont récupéré (1145) bouteilles d'alcools de différentes marques destinées au marché informel. Des mesures judiciaires ont été prises à l'encontre des mis en cause.

**CLUB ENERGIA DU FCE**  
**Conférence sur**  
**«Le financement**  
**des énergies**  
**renouvelables»**


Le Club Energia du Forum des chefs d'entreprise, organise cet après-midi à partir de 16h30 au siège du FCE, une conférence/débat sous le thème : «Financement des énergies renouvelables : benchmark et apports de la SFI». Cette conférence sera animée par des experts de la SFI, filiale de la

Banque Mondiale dédiée au secteur privé, en présence d'experts, d'universitaires et de potentiels investisseurs dans le domaine. Ils présenteront, à cette occasion, les mécanismes de financement que propose cette institution pour les projets dans le secteur des énergies renouvelables.

**OLYMPIQUE SPORTIF DES**  
**ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES**  
**Commémoration**  
**du 62<sup>e</sup> anniversaire**  
**du boycott des clubs**  
**algériens musulmans**  
**au championnat sportif**  
**colonial**

A l'occasion de la commémoration du 62e anniversaire du boycott des clubs algériens musulmans au championnat sportif colonial, l'Olympique sportif des étudiants universitaires (OSEU), organise samedi 10 mars à partir de 14h, une visite estudiantine au musée sportif olympique suivie d'une conférence sur les événements du 11 mars 1956. La rencontre sera animée par

M. Mohamed Maouch, ex joueur à l'ASSE et de l'équipe nationale du FLN, M. Mohamed Yamani, 1er sportif algérien ayant participé aux jeux olympiques de Tokyo en 1964, ce dernier récemment décoré par le gouvernement japonais pour ses actions de développement sportif. L'initiative est organisée sous le thème «Le devoir de la mémoire pour un avenir de gloire».



## ARMÉE

## Gaïd Salah en visite de travail aujourd'hui à l'Académie militaire de Cherchell (MDN)

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire effectuera aujourd'hui, une visite de travail à l'Académie militaire de Cherchell (Tipaza) où il tiendra une rencontre avec les cadres et les élèves officiers de cet établissement de formation, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.



"Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale Populaire effectuera, le dimanche 4 mars 2018, une visite de travail au niveau de

l'Académie militaire de Cherchell "le Défunt Président Houari Boumediène", précise la même source.

"Cette visite sera une occasion durant laquelle Monsieur le Général de Corps d'Armée aura à

évaluer le degré d'application des programmes de formation au niveau de l'Académie et tenir une rencontre d'orientation avec les cadres et les élèves officiers de ce prestigieux établissement de formation", ajoute le communiqué.

## HABITAT

## Oran : M. Temmar préside la cérémonie de distribution de 1.530 logements tous types confondus

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a présidé, hier à Oran, la cérémonie de distribution de 1.530 logements de différentes formules, réalisés dans plusieurs communes de la wilaya.

Le ministre a procédé, lors de cette cérémonie organisée au niveau du site des 2.700 logements AADL d'Ain El Beïda, à la remise des clés de 820 logements de type F3 et F4 de location/vente sur un total de 1.500 logements.

Il a également remis les clés à 309 bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL) sur un total de 416 familles détentrices de pré-affectations de la délégation



communale de Sidi El Bachir (commune d'Oran) qui seront relogés jeudi prochain dans de nouveaux logements situés au niveau du nouveau pôle urbain de

Belgaïd. Un quota restant, 206 familles, sera relogé prochainement après achèvement des travaux d'aménagements extérieurs du lotissement no 7. Au niveau du même

site, Abdelwahid Temmar a posé la première pierre d'un projet de réalisation d'un CEM.

Pour rappel, le site abritera au total 12 établissements des trois paliers scolaires, le siège d'une sûreté urbaine et une polyclinique.

Enfin, le ministre a procédé, au niveau du site 80 logements promotionnels aidés (LPA) à Hai USTO à la distribution de 191 unités LPA, dont 67 logements au nouveau pôle urbain de Belgaïd, 44 autres à Hai Essabah et 80 logements similaires à Hai USTO.

Cette opération de distribution de logements est la deuxième du genre à être organisée depuis le début de l'année en cours.

## L'OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE

### Plus de 52 tonnes de résine de cannabis saisies durant l'année 2017 en Algérie

Plus de 52 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l'année 2017, dont près de 79% dans les wilayas de l'ouest du pays, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT).

"Au total, 52.609,9 kg de résine de cannabis ont été saisis durant l'année 2017 en Algérie, dont 78,87% dans la région Ouest du pays", a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, Police et Douanes).

La quantité de résine de cannabis saisie durant l'année 2017 a enregistré une baisse de 51,77% par rapport à la même période de l'année 2016, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire aux niveaux des frontières, selon les explications d'une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse les quantités saisies sont toujours "très élevées".

Selon le rapport, 17,50% des quantités saisies ont été



enregistrées dans la région Sud du pays, 1,94% dans la région Est et seulement 1,69% au centre du pays.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Arrestation de trois terroristes à Batna (MDN)

Trois terroristes ont été arrêtés jeudi dans la wilaya de Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec les éléments de la gendarmerie nationale, le 01 mars 2018, trois (03) terroristes à Batna/ 5ème Région militaire", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, "des détachements de l'ANP, en coordination avec les éléments de la gendarmerie nationale ont arrêté, lors de différentes opérations menées à Tamanrasset, In-Salah et Bordj Badji Mokhtar/6ème RM, cinq (05) contrebandiers et ont saisi deux (02) détecteurs de métaux, dix (10) marteaux piqueurs, onze (11) groupes électrogènes, un (01) véhicule tout-terrain, un (01) fusil de chasse et des équipements de communication", selon le communiqué du MDN, ajoutant dans le même contexte, que "des détachements de l'ANP et des éléments de la gendarmerie nationale ont intercepté à Biskra et El-Oued/4ème RM et à Saïda/2ème RM, six (06) contrebandiers et ont saisi 55 quintaux de tabacs et 27 513 unités de différentes boissons".

Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la gendarmerie nationale ont arrêté à Ghardaïa, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Saïda, 233 immigrants clandestins de différentes nationalités.

## Une cache contenant des munitions découverte à Bordj Badji Mokhtar (MDN)



Une cache contenant une quantité de munitions a été découverte, vendredi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'une patrouille de reconnaissance près de la bande frontalière Sud à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une patrouille de reconnaissance près de la bande frontalière Sud à Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 02 mars 2018, une cache contenant une quantité de munition s'élevant à 280 balles de calibre 23 mm", précise le communiqué.

D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont arrêté, lors de différentes opérations menées à Tamanrasset, In Salah et In-Guezzam (6ème Région militaire), trente trois (33) contrebandiers et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, huit (8) groupes électrogènes, neuf (9) marteaux piqueurs et deux (2) détecteurs de métaux", note la même source.

Par ailleurs, un détachement de l'ANP "a intercepté, à Ouargla (4ème Région militaire), trois (3) contrebandiers et saisi deux (2) véhicules utilitaires et 733 unités de différentes boissons", ajoute le communiqué.

## PARTIS / RND Seddik Chihab : faire preuve de vigilance en "cette conjoncture difficile"

Le porte-parole du Rassemblement national démocratique (RND), Seddik Chihab a appelé, vendredi à Mascara, toutes les parties à "faire preuve de vigilance" en "cette conjoncture difficile" que traverse le pays.

Supervisant la session de formation régionale sur la communication électronique à l'hôtel Bel Air de Mascara, M.

Chihab a indiqué que l'Algérie "est ciblée et a toujours su déjouer les complots qui se trament contre elle grâce à la politique judiciaire et à la clairvoyance du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et aux sacrifices des forces de sécurité et de l'Armée nationale populaire (ANP)".

Par ailleurs, M. Chihab a évoqué les grèves qui ont récemment touché certains secteurs, qualifiant celles-ci de "mouvement ordinaire" qui précède les événements nationaux importants, à l'instar de la Présidence de 2019.

Chaque partie veille à renforcer ses positions en préparation de ce rendez-vous, a-t-il dit.

"Le RND soutient le président de la République et entend contribuer à la préservation de la stabilité du pays", a-t-il ajouté.

"Notre parti reste attaché à ses choix et engagements politiques, dont son soutien constant au président de la République depuis 1999", a-t-il ajouté.

"Notre parti, créé il y a 21 ans, jouit d'une base populaire solide et puise son existence des efforts de ses militants et des positions de son Secrétaire général", a-t-il soutenu, soulignant "qu'en dépit des tentatives de certaines parties de dénigrer ses réalisations, notre formation politique a amélioré ses résultats de manière significative lors des élections de 2012".

"Le RND compte des militants de différentes tranches d'âge dont un grand nombre de jeunes qui s'intéressent aux réseaux sociaux et qui oeuvrent pour que leur parti soit visible sur ces espaces, avec le soutien du Secrétaire général et du Bureau national", a ajouté M. Chihab.

De son côté, le chargé de communication électronique et membre du bureau national du RND, Mustapha Naci a fait savoir qu'un groupe de jeunes militants de 16 wilayas de l'ouest avait participé à une session de formation portant sur la communication via internet (e-communication) pour mieux mettre en exergue les positions du parti, défendre les efforts consentis par l'Etat dans tous les domaines et faire face aux dangers qui guettent les jeunes algériens via internet.

APS

## SELON LE MINISTÈRE DU TRAVAIL : Des groupes se présentant comme des syndicats "en infraction par rapport à la législation"

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a alerté samedi l'opinion publique et tous les employeurs contre des groupes se présentant comme des organisations syndicales, mais qui sont en réalité "en infraction par rapport à la législation du travail et ne représentent aucune catégorie socio-professionnelle".

"La pseudo-Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA) ainsi que les groupements de personnes utilisant la dénomination syndicale de l'ex-SNATEGS, qui a en toute indépendance déclaré sa dissolution conformément à son statut, sont en infraction par rapport à la législation du travail et ne représentent aucune catégorie socio-professionnelle aussi bien dans le secteur de la fonction publique que dans le secteur économique public et privé", avertit le ministère du Travail dans un communiqué.

Concernant le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), la même source a relevé qu'il a été enregistré sous la référence N 01 en date du 9 septembre 1990 et que sa présidence est assurée par M. Felfoul Belkacem.

Le ministère a constaté que "à travers des déclarations rapportées par certains organes de presse et via les réseaux sociaux, des personnes ou corporations de personnes tentent d'organiser des réunions ou accordent des interviews à des quotidiens de presse en se présentant comme étant responsables de pseudo organisations syndicales qui n'ont aucune constitution légale et vont même jusqu'à diffuser des tracts au niveau des lieux de travail et la voie publique".

Le ministère du travail a précisé qu'il a tenu, à travers ce



communiqué, à "informer également de cette situation les organisations syndicales de travailleurs légalement constituées".

Une liste exhaustive de 66 organisations syndicales de travailleurs enregistrées à fin février 2018 par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, conformément à la loi n 90-14, est jointe en annexe du communiqué (lire liste exhaustive sur [www.aps.dz](http://www.aps.dz)).

Le ministère rappelle que la loi n 90-14 du 2 juin 1990, modifiée et complétée, relative aux modalités d'exercice du droit syndical a déterminé les conditions et la procédure de constitution des organisations syndicales ainsi que les critères de

leur représentativité au sein des organismes employeurs et au niveau national.

En effet, "la création d'un syndicat obéit au respect des dispositions de la loi N 90-14 visée ci-dessus qui précisent que l'organisation syndicale se constitue en assemblée générale constitutive regroupant ses membres fondateurs de travailleurs ou d'employeurs de mêmes professions, branches ou secteurs d'activité".

Il importe de mentionner que "l'organisation syndicale de travailleurs ou d'employeurs est déclarée constituée après dépôt de la déclaration de constitution auprès des autorités compétentes, selon le champ territorial retenu par

ses membres fondateurs".

La loi a énoncé les dispositions que doivent inclure les membres fondateurs dans le statut de leur organisation syndicale, notamment "les objectifs que visent l'organisation syndicale dans ses missions de défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, sa dénomination, son mode d'organisation, la compétence territoriale et la catégorie professionnelle, branche ou secteur d'activité couverte".

Dès la mise en conformité du dossier par rapport à la loi, "la formalité d'enregistrement est engagée à travers la délivrance d'un récépissé d'enregistrement de la déclaration de constitution".

## PARTIS

### Benyounes: le MPA présent "pour participer à l'édification de l'Algérie en travaillant avec tous les partenaires politiques actifs"

Le Mouvement populaire algérien (MPA) "est venu participer à l'édification de l'Algérie en travaillant avec tous les partenaires politiques actifs de la scène nationale", a affirmé samedi à partir de Boumerdes, le président du parti, Amara Benyounes.

"Nous sommes venus participer à l'édification nationale, en travaillant avec tous les partenaires politiques actifs en vue de servir l'Algérie et tous les citoyens, sans distinctions aucune", a soutenu Benyounes dans son discours en direction des militants et élus de son parti, animé au Centre de loisirs scientifiques de Boumerdes.

Le chef de file du MPA a également souligné, outre l'enjeu sécuritaire, les enjeux économique et social, auxquels fait face le pays, plaidant, à propos des grèves, pour "un discours démocratique et des concertations permanentes et responsables, sans l'exclusion d'aucune partie".

Au volet économique, Amara Benyounes a appelé à des réformes "profondes", avec une "rationalisation" de la gestion en prenant en compte les spécificités et les intérêts de l'économie nationale qui, a-t-il dit, "fait face à un enjeu des plus difficiles", celui de "l'inertie", dont la poursuite conduira, selon son expression, à une "période de non investissement".

"L'Algérie n'a pas seulement un problème d'importation, mais aussi de productivité", a-t-il ajouté, car "nous ne produisons pas ce que nous consommons", a-t-il soutenu, plaidant pour une diversification de l'économie, par la garantie d'un climat propice à l'investissement.

Il a également appelé à l'impérative protection du produit national, au même titre que du consommateur algérien, par la création d'un "équilibre entre la défense du produit national, du consommateur et des importateurs".

Le président du Mouvement populaire algérien a souligné, dans ce contexte, l'"impossibilité" d'édifier un Etat fort et une économie solide et prospère par "le socialisme, la gestion bureaucratique et la rente pétrolière", plaidant pour des réformes économiques profondes basées sur "le travail, un marché ouvert et la libre initiative".

Par ailleurs, M. Benyounes, qui a recommandé à toute personne voulant occuper le poste de Président de la République d'attendre le rendez-vous de la prochaine élection présidentielle, a annoncé que l'année 2018, sera pour son parti, l'année de "préparation de ce rendez-vous électoral crucial pour le pays".

Aussi, a-t-il lancé un appel à toutes les



formations politiques, au titre de ces préparatifs, en vue de présenter leurs programmes aux Algériens, à travers l'ouverture d'un dialogue démocratique élargi "loin de toute invective et menace".

Au volet identitaire, le président du MPA a affirmé que les composantes de l'identité nationale (arabité, islamité, amazighité) sont en sécurité, en Algérie, après que la Constitution ait statué définitivement, à ce sujet, appelant les politiques à "relever le niveau" dans ce domaine.

## TRANSPORT FERROVIAIRE

# Mise en service commercial du premier train Coradia Algérie et inauguration de la nouvelle gare ferroviaire Agha

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a procédé vendredi à la mise en service commercial du premier train Coradia Algérie ainsi qu'à l'inauguration de la nouvelle gare ferroviaire Agha, dédiée aux grandes lignes qui seront desservies par les trains Coradia.

Accompagné du Directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Yacine Bendjaballah et du vice-président sénior pour la région Moyen Orient & Afrique auprès d'Alstom, Didier Pflieger, le ministre a fait savoir que ce train effectuera son premier voyage vers Oran ce samedi.

Interrogé lors d'un point de presse sur les tarifs appliqués, M. Zaalane a indiqué que pour ce qui est de la ligne Alger-Oran, le prix sera de 2.000 DA pour la première classe, avec un repas offert alors qu'il sera de 1.700 DA pour la deuxième classe avec également un repas offert.

Le ministre a tenu à signaler que la livraison du reste des trains, au nombre de 17 se fera dans le courant de l'année 2018.

Il a, à ce titre, rappelé la réception, le 01 mars courant de deux autres trains Coradia. Pour rappel, en juillet 2015, la SNTF avait attribué à Alstom un contrat pour la livraison de 17 trains Coradia polyvalent.

Ces trains relieront, entre autres, Alger aux villes d'Oran, Annaba, Constantine et Bechar.

A noter que Coradia est un train de grandes lignes polyvalent bi-mode (diesel et électrique 25 kv) qui peut circuler à une vitesse de 160 km/h.

D'une longueur totale de 110 mètres, le train est composé de six voitures dotées d'une capacité totale de 254 sièges dont 60 en première classe.

Il dispose également d'un

plancher bas facilitant l'accès et le déplacement à bord en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

Son aménagement s'inscrit dans les derniers développements engagés par la SNTF et permettent d'offrir un confort optimum de voyage.

Ainsi, M. Zaalane a saisi cette occasion pour mettre l'accent sur l'importance de préserver ces acquis.

D'où, selon lui, l'impératif de lancer davantage de campagnes de sensibilisation.

Il a également mis en exergue l'ampleur du programme de réhabilitation et de modernisation de 202 voitures de voyage ferroviaire lancé par la SNTF.

D'un coût de plus de huit (8) milliards DA, ce programme s'inscrit au titre des efforts de redressement et de la reprise du trafic de la SNTF et aussi pour répondre et prendre en charge la forte demande de la clientèle de la SNTF, a-t-il expliqué.

"Notre objectif est d'atteindre 60 millions de voyageurs ainsi que 17 millions de tonnes de fret/an à partir de 2021", a-t-il indiqué tout en précisant qu'au titre de ce programme, la ressource humaine occupe une place "prépondérante".

Le ministre a également mis l'accent sur les efforts consentis par les pouvoirs publics, dans le cadre des différents programmes quinquennaux, et ce, pour relancer le secteur ferroviaire.

Selon lui, en 1999, le réseau ferroviaire national ne dépassait pas 1.800 Km alors qu'aujourd'hui, il s'étend sur une



longueur de 4.000 Km sans omettre les 2.300 Km en cours de réalisation. "Avec la réception des lignes en chantier, notre réseau ferroviaire sera de 6.300 Km", s'est-il félicité.

M. Zaalane est également revenu sur le programme de suppression des passages à niveau tant sur la rocade nord que sur celle des Hauts Plateaux et des autres dessertes.

Il a, à ce titre, fait savoir que pour la rocade nord, il a été identifié 78 passages à niveau dont 24 points vont être supprimés et remplacés par des passages supérieurs ou des trémies.

Concernant le reste des passages à niveau, il sera procédé à leur suppression en fonction des priorités qui seront fixées par l'exploitant du réseau ferré national.

Dans ce cadre, dix (10) passages à niveau ont déjà été identifiés et seront également supprimés pour les remplacer par des passages supérieurs

ou des trémies. Pour sa part, le premier responsable de la SNTF a mis l'accent sur l'impératif de la sensibilisation pour inculquer la culture du respect du train, et ce, dans le but de réduire les actes de malveillance particulièrement les phénomènes de jet de pierres, une situation qui peut, selon lui, endommager le matériel voire le détruire.

A signaler qu'en vue de vulgariser cette culture, la SNTF prévoit de lancer une vaste campagne de sensibilisation, dont les dernières retouches sont en cours.

A noter par ailleurs que la nouvelle gare ferroviaire d'Agha, destinée pour les grandes lignes, s'étend sur une superficie de 726 m<sup>2</sup>.

Cette infrastructure a été réalisée, pour un coût de 170 millions de DA, par l'Entreprise publique Rail Electr SPA en 77 jours, alors que le délai initial de réalisation était de 90 jours.

## La SNTF réintroduira ses trains réhabilités pour renforcer ses grandes lignes

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) compte renforcer les grandes lignes par ses anciens trains réhabilités, et ce, à raison d'un train réhabilité mensuellement, à partir du mois en cours, a indiqué samedi à Alger le directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah.

"Nous allons réintroduire sur le réseau ferroviaire nos trains réhabilités à raison d'un train chaque mois, à partir du mois de mars.

Ces trains seront destinés aux grandes lignes, le prochain renforcera la ligne Alger-Constantine", a expliqué M.

Bendjaballah en marge du séminaire international sur la réhabilitation du matériel ancien, organisé par la SNTF en collaboration avec l'Union internationale des chemins de fer (UIC)-région Afrique.

La SNTF avait déjà introduit janvier dernier son premier train réhabilité sur la ligne Alger-Oran, a-t-il poursuivi.

La première phase du programme actuel du développement de la SNTF, entamé en 2011, prévoit la modernisation et la réhabilitation de 202 trains avec de

la mains d'œuvre algérienne, ce qui permettra d'économiser près de 30% par rapport au coût d'achat, selon les précisions du directeur général.

Quant à la deuxième phase qui s'étalera jusqu'à 2025, il est prévu également de réhabiliter 10 locomotives diesel-électrique de type GEII.

Il s'agit d'un choix "stratégique" pour la SNTF qui constitue une alternative à l'achat du matériel neuf, selon M. Bendjaballah soulignant qu'un train modernisé peut offrir les mêmes standards qu'un train neuf.

La réhabilitation permet aussi d'accroître la valeur du matériel ancien et de faire face aux problèmes liés à l'obsolescence technologique et à la hausse de la consommation énergétique de la flotte vieillissante.

D'après les chiffres avancés lors du séminaire, la moyenne d'âge des voitures de trains de la SNTF est de 36 ans, tandis qu'elle dépasse les 39 ans pour les wagons.

Le directeur général de la SNTF a annoncé, par ailleurs, le lancement prochain de ligne de banlieue Alger-Aéro-

port Houari Boumediène, à raison d'un train chaque heure.

La société compte également dans le cadre de sa prochaine phase de son plan de développement, d'acquies de nouveaux trains à grande vitesse avoisinant 220km/heure.

Le cahier de charges pour les appels d'offres en relation sont fin prêt, a-t-il noté. Concernant le jet de pierres sur le nouveau train Coradia lancé vendredi sur la ligne Alger-Oran, le directeur a insisté sur la nécessité d'étudier ce phénomène dans tous ses aspects notamment sociologiques.

Interrogé sur la ligne Alger-Tunis, il a imputé le report de sa réouverture à des problématiques techniques, du fait que la SNTF n'a pas pu arriver à une durée "raisonnable" du voyage.

"Pour des raisons techniques, nous avons reporté le lancement de cette ligne, et préféré se consacrer plutôt sur d'autres priorités", a-t-il déclaré.

Le parc roulant de la SNTF compte 258 engins de lignes, 47 engins de manœuvre, 17 autorails, 64 automotrices, 10.129 wagons, 380 voitures.

## PARTIS Ghouini: Certains rapports d'organisations étrangères sur l'Algérie, sont loin de la réalité

Le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini a affirmé, samedi à Alger, que les contenus des certains rapports d'organisations et d'instances étrangères sur l'Algérie sont loin de la réalité", affirmant le rejet de son parti à "toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie".

Intervenant à l'ouverture de la session ordinaire du Bureau national du Mouvement, M Ghouini a indiqué que son parti rejette toute ingérence, quel qu'en soit le prétexte, dans les affaires internes de l'Algérie de la part d'organisations et d'instances étrangères, à l'exception de ce qui est admis par les conventions et accords signés par l'Algérie".

Estimant que "le contenu des certains rapports d'organisations internationales sont loin de la réalité et ne servent de vérité, que ce qui arrange leurs agendas", M. Ghouini a fustigé "leur silence complet quand il s'agit de révéler la vérité dans d'autres régions du monde où les libertés sont confisquées et les droits spoliés au vu et au su du monde entier".

Par ailleurs, le président d'El Islah a réitéré l'appel de son mouvement à tous les partenaires politiques pour "contribuer au rétablissement de la confiance entre les différents composantes de la scène politique algériennes, et à l'ouverture d'un nouveau dialogue politique, large et sérieux, afin de consolider l'édifice démocratique".

Il a ajouté que le dialogue politique est à même de "renforcer les institutions, unifier le front interne et consolider le rang national pour concrétiser le consensus national, gagner la bataille du développement global et contrecarrer les complots ourdis contre l'Algérie pour saper sa stabilité et sa sécurité et démanteler ses capacités".

Soulignant l'importance du "dialogue sérieux et responsable qui fait appel au sens patriotique et place l'intérêt suprême du pays au dessus de toute autre considération", M. Ghouini a salué "les pas d'apaisement social entre le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE) et le ministère de l'Education nationale en réponse aux orientations du président de la République".

Exhortant le Gouvernement à "veiller à la réussite du dialogue avec les différents contestataires", le président d'El Islah a appelé les partis politiques, les syndicats et les associations à "transposer les débats politique, économique et social et les divergences de vues de l'espace non officiel aux institutions officielles, qui sont l'espace naturel du dialogue dans les véritables démocraties".

Estimant que le dialogue civilisé implique la réunion de deux conditions, M. Ghouini a expliqué qu'il s'agit "de la part de l'Etat, de garantir la consécration de l'état de droit et des libertés et de la part des toutes les parties, accepter des concessions et des sacrifices", invitant les partenaires à "sortir de la sphère des tractations idéologiques et intérêts politiques pour reconstruire la confiance et aller vers un grand consensus national sous tendu par une large base populaire".

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE «LA MÉMOIRE, L'ULTIME DEVOIR D'UN MAQUISARD» DE MOHAMED BOULAHROUZ, HIER DU FORUM DE DK NEWS

## « Le devoir ne se limite pas à l'engagement pour l'indépendance nationale »

Un des rares écrivains si ce n'est le seul à assumer un devoir de mémoire avec des témoignages authentiques qu'il a passés à la Wilaya III, et ce, en accompagnant sa biographie avec des archives récupérées de Vincennes en France, et ce, après une très longue attente avant d'accéder aux archives de la guerre d'Algérie 1954-1962, Hocine Allouache du haut de ses 80 ans, malgré son âge avancé, il publie son premier livre qu'il intitule *La mémoire, l'ultime devoir d'un maquisard*, afin de partager son passé au détail précis et de transmettre le flambeau d'attachement aux valeurs algériennes aux nouvelles générations avides de connaître l'histoire afin de se consacrer au développement du pays.



Par Amar CHEKAR

Incontestablement, le titre du livre à lui seul montre toute son engagement et audace pour continuer à servir le pays bien après la guerre de Libération nationale qui a laissé plus de 1,5 million de martyrs et combien d'orphelins, de handicapés à vie qui sont en vie malgré tout ce qu'ils ont vécu comme souffrance et tortures morale et physique dans la solitude et l'anonymat.

Homme de culture, de lettres incontestable, et ce n'est pas pour le plaisir qu'on le souligne, mais c'est bien avant de le rencontrer en chair et en os, que nous avons décelé en lui par téléphone d'abord, la véritable valeur d'un homme exceptionnel qui a servi sa patrie dignement depuis sa jeunesse.

Du haut de ses quatre-vingt ans, ce combattant de l'ombre revient sur deux aspects qui marquent son engagement dès son jeune âge pour l'indépendance nationale et sur un autre point pour marquer sa biographie.

### Un livre qui accroche le lecteur du début jusqu'à la fin

Rachid Rachedi

Le nouvel ouvrage de Mohamed Boulahrouz, écrit dans un style littéraire très attractif, accroche le lecteur dès les premières lignes et lui donne envie de lire le reste avec la même ferveur et le même enthousiasme.

Il plonge ce dernier au cœur de la guerre de Libération nationale. Les propos recueillis auprès de Hocine Allouache sont appuyés par des témoignages de moudjahidine mais aussi de témoins oculaires.

Le titre singulier choisi par l'auteur est un message fort adressé à tous les acteurs de la révolution nationale.

Il invite ainsi les derniers moudjahidine à écrire leurs

### Le valeureux Rabie

Dans son témoignage, Hocine Allouache, est revenu sur l'histoire touchante de l'un de ses compagnons d'armes tombé au champ d'honneur lors d'une embuscade tendue par sa compagnie aux forces ennemies sur les chemins de Béjaïa, le valeureux Rabie.

Originaire de Souk Ahras, Rabie qui était mitrailleur au même titre que Hocine Allouache, faisait partie de la section chargée par le commandement de la révolution, d'intercepter un convoi militaire composé de plusieurs camions et blindés.

Au moment de l'embuscade, Rabie était installé sur une crête juste en face de la position qu'avait choisie

« J'étais jeune lorsque j'ai demandé mon intégration dans les rangs des moudjahidine pour lutter pour l'indépendance de notre pays mais, malheureusement, ils m'ont refusé tout en me disant que je ne suis pas le bon élève pour monter au maquis », selon son oncle d'où l'idée de son engagement dans la guerre de libération pour défendre la cause du peuple dignement.

Joignant ses écrits par des copies et photos d'archives qui datent de la guerre de Libération nationale, Hocine Allouache se confesse.

« Lorsque je suis parti en France pour récupérer les archives, les services concernés de Vincennes m'ont dit que le colonialisme français a signé un dossier très lourd contre vous ».

Accusé des actions que j'ai mené contre l'ennemi du peuple, à savoir le colonialisme et non pas le peuple français », révèle-t-il, rien que pour montrer toute l'importance des actions qu'il minutieusement fomentées contre le colonialisme criminel, inhumain et barbare. (Voir page 309-255).

mémoires et participer avec leurs témoignages à l'enrichissement et à la transmission de la mémoire nationale.

« C'est l'ultime devoir d'un maquisard après celui de prendre les armes », a souligné M. Boulahrouz.

A ce titre, M. Boulahrouz, qui a fait un travail remarquable lors de l'écriture de ce livre, a relevé lors de son intervention au Forum une citation qui résume l'idée qu'il a voulu transmettre aux lecteurs algériens : « Ce sont les peuples et les masses qui font l'histoire d'une nation. Chacun a participé à sa manière et selon ses moyens au combat contre le colonisateur français ».

Les récits et les écrits laissés par les moudjahidine sont un patrimoine historique inestimable qui doit être transmis aux nouvelles générations et élevé au rang de trésor national.

Hocine Allouache. Les deux hommes avaient pour mission d'immobiliser le convoi en ciblant avec des tirs nourris le premier et dernier camion.

Alors que la bataille faisait rage, Rabie dévale la pente sur laquelle il était positionné pour prendre part au combat.

Il se retrouve alors nez à nez avec un capitaine français. Dès lors, une lutte au corps à corps « d'une rare violence » s'engage entre les deux hommes.

A un moment, Rabie, qui était grand de taille, était contraint de s'abaisser pour mordre à la hanche son adversaire, petit mais assez costaud pour lui tenir tête.

Tenant compte de son importance, le livre a été déjà présenté au Caire (Egypte).

Il est également invité à le présenter le 16 mars à Paris et au mois de mai en Tunisie.

Rédigé par Mohamed Boulahrouz, journaliste de la Chaîne 3, le travail littéraire a été vivement salué par les nombreux lecteurs qui sont venus.

Invité samedi 3 mars 2018 pour une vente-dédicace au Forum DK News à Alger, Hocine Allouache n'a pas hésité un instant pour montrer sa joie et disponibilité de venir de Béjaïa à Alger, afin de partager son parcours de combattant et passer des moments conviviaux avec les plus chers de sa famille, amis mais aussi les lecteurs assidus qui sont venus nombreux pour connaître et découvrir la nouveauté, toute cette nouveauté portant sur la glorieuse révolution algérienne 1954-1962.

« J'ai une mémoire d'éléphant. Mes principales archives, c'est ma mémoire », at-il souligné.



À l'issue de la bataille, les deux hommes ont été retrouvés morts dans cette position.

Il aura fallu utiliser des lames rasoirs pour détacher la mâchoire du valeureux chahid de la chair du soldat français.

Rabie fut, comme tant d'autres avant et après lui, un exemple de valeurs héroïques et de dévouement pour le pays.

Plusieurs faits historiques, certains méconnus d'autres oubliés par la nouvelle génération, sont rapportés dans cet ouvrage publié par les Editions Baghdadi.

## PME - ASSURANCE

**Constantine : réduction "prochainement" jusqu'à 70 % sur l'assurance au profit des PME affiliées à l'ONEA**

Une réduction sur l'assurance allant jusqu'à 70 % sera accordée "prochainement" aux petites et moyennes entreprises (PME) affiliées à l'Organisation nationale des entreprises et de l'artisanat (ONEA), a indiqué jeudi le président de cette instance, Mustapha Roubaine.

S'exprimant en marge d'une journée d'étude sur les devoirs et obligations des commerçants, des artisans et des chefs d'entreprises, le même responsable a précisé que "cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par l'Etat pour l'accompagnement et l'encouragement des PME".

Au cours de cette rencontre, organisée par l'Office sport, culture, loisirs et tourisme (OSCULTL), et l'ONEA en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur la promotion des avantages octroyés par l'Etat aux investisseurs, M. Roubaine a expliqué que "les entreprises affiliées à l'ONEA bénéficient, dans ce contexte, de plusieurs avantages encourageants". Il a cité, entre autres, la promotion des produits de ces entreprises à travers l'organisation des salons d'exposition, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, l'organisa-



tion des sessions de formation dans divers filières, en collaboration avec le secteur de la formation professionnelle, ainsi que la facilitation des mesures administratives bancaires. Les artisans, les présidents d'associations et les chefs d'entreprises présents à cet événement, ont été informés des moyens et des méthodes proposés pour l'assurance de leurs produits, leurs biens,

leurs employés et leurs entreprises d'éventuels risques, a-t-on noté. Il est à signaler que l'Organisation nationale des entreprises et de l'artisanat (ONEA), qui compte plus de 5.000 affiliés, dont des opérateurs économiques, des artisans et des experts économiques, a été créée en 2016 dans le but de promouvoir l'économie nationale à travers l'encouragement de l'investisseur.

## IMPORTATIONS

**Le cahier des charges des conditions d'accès par voie d'enchères au contingent publié au JO**

Le cahier des charges fixant les conditions et les modalités d'accès par voie d'enchères au contingent ou à ses tranches, dans le cadre des nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, a été fixé par un arrêté interministériel publié au Journal officiel n° 9.

Signé par les ministres respectivement des Finances et du Commerce, ce cahier des charges définit les opérateurs économiques éligibles ainsi que le dossier à constituer en précisant que les opérateurs économiques inscrits au Fichier national des fraudeurs (FNF) ne sont pas admis à l'opération d'adjudication.

Pour ce qui est des informations sur les enchères, l'avis d'ouverture du contingent par voie d'enchères est publié dans

le site électronique du ministère du Commerce et dans deux (2) quotidiens nationaux (en arabe et en français), au moins, un mois avant le jour de l'adjudication.

Il est également indiqué que tout opérateur peut soumissionner pour une ou plusieurs tranches du contingent ouvert aux enchères, sans excéder le seuil de 20% du volume total du contingent. L'adjudication est prononcée pour chaque tranche du contingent en faveur du soumissionnaire répondant aux conditions du cahier des charges et présentant la meilleure offre financière au titre de l'accès au contingent ou à ses tranches.

L'adjudication donne lieu au profit de l'adjudicataire au droit d'utilisation de la tranche de contingent qui lui est échue et qui sera

formalisé par la délivrance d'une licence non automatique. Pour rappel, les mesures d'encadrement spécifiques aux importations de certaines marchandises sont introduites à travers des dispositifs à caractère tarifaire (relèvement de la taxe douanière et de la Taxe intérieure de consommation), quantitatif (suspension provisoire de l'importation) et par contingent. Pour le contingent, il est mis en place, en cas de nécessité, un contingent quantitatif pour les véhicules automobiles à l'exclusion des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules.

En outre, l'accès aux licences d'importation et plus particulièrement celles devant régir les contingents tarifaires fixées dans le cadre de l'Accord d'Association avec l'Union

européenne s'effectue par voie d'adjudication, sur la base d'une mise à prix, par référence au modèle de cahier des charges.

Ces contingents portent essentiellement sur des produits agricoles et agro-alimentaires. L'avis public d'ouverture du contingent précisera la nature et la consistance des marchandises dont l'importation est soumise à l'obtention d'une licence.

Seuls les opérateurs économiques, dont l'activité de production ou de distribution est liée directement aux produits soumis au contingent ouvert, peuvent soumissionner pour l'accès au contingent ou à ses tranches.

La désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées dans les avis d'ouverture du contingent.

## FINANCES

**La hausse de la TVA a fait augmenter les recouvrements douaniers en 2017**

Les recouvrements douaniers ont progressé de 1,5% en 2017 par rapport à 2016, passant à 1.005,81 milliards (mds) de DA, en dépit d'une légère baisse des importations, indique un bilan de l'administration douanière qui explique cette hausse par le relèvement de la TVA durant l'année écoulée. La hausse des recouvrements a été donc réalisée malgré une légère diminution de la valeur des importations calculée en dinars (constituant l'assiette fiscale), passée de 4.678,86 mds de DA en 2016 à 4.632,92 mds de DA en 2017 (-1%), note la DGD.

Selon le bilan, la progression des recouvrements douaniers, qui étaient de 990,87 mds de DA en 2016, s'explique essentiellement par le relèvement des taux de la TVA dans le cadre de la loi de finances 2017, lesquels sont passés de 7% à 9% pour le taux réduit et de 17% à 19% pour le taux normal.

A rappeler que 85% du produit de la TVA à l'importation est destiné au budget de l'Etat tandis que 15% est consacré à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL).

Ainsi, Les recouvrements de la TVA destinés au budget de l'Etat ont augmenté de 4,32% en 2017 par rapport à 2016, passant à 505,6 mds de DA contre 484,67 mds de DA.

Le produit de la TVA destiné à la CGSCL est passé à 89,22 mds de DA en 2017 contre 85,53 mds de DA en 2016 (+4,32%). Sur l'ensemble des recettes douanières recouvrées en 2017, près de 90,4% ont été affectées au budget de l'Etat (909,1 mds de DA), 9% à la CGSCL et 0,6% aux comptes d'affectation spéciale (CAS). La recette principale d'Alger-ports secs a couvert à elle seule 18% du total des recouvrements de 2017 avec un montant de 181,23 mds DA. Cette recette a été suivie, en termes de l'importance des recouvrements, des recettes d'Alger-Port (128,7 mds de DA, 12,8%), de Bejaia (96 mds de DA, 9,55%), Skikda (87,3 mds de DA, 8,68%), Boumerdès (69,52 mds de DA, 6,9%), Annaba port (67,71 mds de DA, 6,73%), Arzew (65,27 mds de DA, 6,49%), Oran-port (57,85 mds de DA, 5,75%), Oran-extérieur (50,89 mds de DA, 5%), Dar El Beida û Fret (50,9 mds de DA, 5,06%), Alger Pins maritimes (35,84 mds de DA, 3,56%), Blida (21,85 mds de DA, 2,17%), Jijel (14,86 mds de DA, 1,48%), Mostaganem (12,77 mds de DA, 1,27%) et Ghazaout (12,35 mds de DA, 1,23%).

Les directions régionales d'Alger extérieur, d'Oran, d'Alger port et de Sétif, sont ainsi les principales circonscriptions en termes de recouvrements réalisés durant l'année 2017.

Elles couvrent à elles seules 73,74% du total des recouvrements avec un montant de 741,76 mds de DA.

## FONDS NATIONAL DE GARANTIE DES CRÉDITS AUX PME

**Accompagnement prochain de 400 entreprises**

Le Fonds national de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR) envisage d'accompagner 400 entreprises en 2018 au niveau national, a-t-on appris jeudi à Oran auprès de cette institution financière. Le directeur des engagements et du suivi au niveau de la direction générale du FGAR, El Hadi Temmam, a indiqué, en marge d'une journée d'information sur le FGAR, que ce fonds a réalisé de bons résultats l'année dernière avec l'accompagnement de 340 PME ayant bénéficié de garanties aux crédits.

El Hadi Temmam a souligné l'engouement d'opérateurs intéressés par le développement de la production locale après la décision d'interdiction de l'importation de certains produits.

Le même responsable a annoncé que le FGAR entend la signature d'une convention avec le secteur de l'environnement pour développer des activités de recyclage et avec l'association des femmes algériennes chefs d'entreprises (SEVE) pour accompagner. En vue de développer sa performance, le FGAR s'attèle actuellement à



mettre en place un nouveau système informatique pour une fluidité de l'information et une meilleure maîtrise de sa gestion et un traitement rapide des dossiers de demandeurs de garanties, a ajouté M.Temmam.

En outre, des discussions sont en cours avec des

banques pour signer des conventions, a indiqué, pour sa part, le chef du département des engagements et du suivi et responsable des antennes régionales de ce fonds qui a présenté, à l'occasion de cette journée d'information, un exposé détaillé sur les missions du FGAR et les procédures d'obtenir des garanties et de remboursement. Le FGAR est lié par des accords avec 20 banques et institutions financières publiques et privées en vue de faciliter l'accès de petites et moyennes entreprises au financement bancaire lors du lancement des projets, en fournissant des garanties aux banques, a ajouté Chaâlal Mahfoudh. Selon les statistiques, présentées lors de cette rencontre abritée par le siège de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO), 2.125 projets ont bénéficié de garanties de 2014 à 2017. Ces projets ont généré quelque 66.000 emplois.

Cette rencontre, initiée par le FGAR, a constitué une opportunité pour les opérateurs économiques de s'enquérir des produits de cette institution financière.

TINDOUF :

## Accroître la capacité de stockage de l'eau potable à 21.000 m<sup>3</sup>/j à la fin de 2019

La capacité de stockage de l'eau destinée à la distribution d'eau potable devra être portée à 21.000 m<sup>3</sup>/jour, à la fin de 2019, une fois les projets en cours réceptionnés, a-t-on appris des services de la wilaya.

Les services de l'hydraulique vont réceptionner au courant de cette année deux châteaux d'eau cumulant une capacité de 2.000 m<sup>3</sup>, permettant de disposer d'une capacité d'emmagasinage de 11.000 m<sup>3</sup>/jour d'eau potable et d'une aisance dans la distribution avec une autonomie de plus de trois jours, a-t-on fait savoir. Les travaux d'autres projets sont en cours, à l'instar de la réfection du réseau de distribution de l'eau potable à travers la ville de Tindouf, pour lequel a été alloué un financement de 200 millions DA. Le projet dont le chantier a été lancé fin novembre dernier avec un délai de 8 mois, est actuellement à 55% d'avancement des travaux. Le secteur réalise également trois châteaux d'eau de 1.000

m<sup>3</sup> chacun au niveau des plans d'occupation des sols (POS) El-Wifak et El-Wiam et leurs environs, pour un coût de 765 millions DA, selon la même source.

L'augmentation de la capacité de la station de déminéralisation d'eau de Tindouf de 10.000 à 15.000 m<sup>3</sup>/jour est l'autre projet très attendu par la population locale et devant être lancé avant l'été prochain. Sur un autre registre et concernant la prise en charge de l'assainissement aux flancs Nord et à l'Est de la ville de Tindouf, des travaux sont en cours (10% actuellement) pour la réalisation de collecteurs sur un linéaire de 5,6 km, dans le cadre d'une deuxième tranche dont a bénéficié la collectivité de Tindouf.



LAGHOUAT

## La langue arabe et le développement socioéconomique, au centre d'un séminaire

Un séminaire spécialisé sur "le rôle de la langue arabe dans la consolidation du développement socioéconomique", se tiendra dimanche prochain à Laghouat, à l'initiative du Centre national de recherche en sciences islamiques et de la civilisation (Laghouat). Cette rencontre d'une journée est organisée en collaboration avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, du

Haut conseil de la langue arabe, et du Centre de recherche scientifique et technique pour le développement de la langue arabe (Alger), selon les organisateurs.

Elle verra la participation, outre les responsables d'instances nationales spécialisées précitées, de chercheurs des universités de Laghouat, Chleff, Tlemcen et Alger, qui débattront de la question sous ses différents aspects, a-t-on signalé. Plusieurs commu-

nications sont programmées lors de ce séminaire sur des thèmes divers, dont "la coordination entre les laboratoires de recherches et la tutelle pour plus d'efficacité", "l'apport de la langue arabe au développement global", "la présence de la langue arabe sur le réseau Internet", et "les variations phonétiques dans les supports de communications audio et leur effet sur le développement de la langue arabe".

NÂAMA :

## Dénomination de l'unité principale de la protection civile du nom du chahid Demmouche Mohamed

L'unité principale de la protection civile à Nâama a été baptisée jeudi au nom du chahid Demmouche Mohamed, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la protection civile. Cette opération, dont la cérémonie a été présidée par le wali de Nâama, Mohamed Hadjar, s'inscrit dans le cadre du programme de la Direction générale de la protection civile visant à baptiser ses unités aux noms de chahouada de la guerre de libération nationale pour im-

mortaliser leur mémoire, a souligné le directeur de wilaya de ce corps, le commandant Kerrita Réda. Chahid Demmouche Mohamed, né en 1925 à Nâama, rejoignit les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1958 à la zone 8 de la Wilaya V historique. Il participa à Nâama à plusieurs batailles contre l'occupant français au niveau des monts Malha et Boudaoud. Il tomba au champ d'honneur en 1961 dans la bataille de Djebel Aïssa. La cérémonie de célébra-

tion de la Journée mondiale de la protection civile a été marquée par l'inauguration de logements d'astreinte jouxtant l'unité principale de la protection civile, par une visite du bloc pédagogique de formation des agents et la présentation du programme de formation de secouristes bénévoles visant 13.000 éléments depuis son lancement dans la wilaya en 2013. Un exercice de sauvetage dans un immeuble ayant fait l'objet d'un incendie a été organisé à cette

occasion pour mettre en exergue les possibilités dont disposent les unités de la protection civile. Des "portes ouvertes" ont été organisées sur ces services au profit d'élèves, invités et représentants du mouvement associatif. Des officiers et agents de ce corps admis à la retraite et les vainqueurs de compétitions sportives dont un semi marathon, des tournois de volleyball, de jeux d'échecs et de pétanque ont été honorés à cette occasion.

FEUX DE FORÊTS À EL TARF :

## Indemnisation prochaine de près de 90 agriculteurs

Pas moins de 82 agriculteurs ayant perdu leur récolte durant les derniers incendies qui ont affecté la wilaya d'El Tarf seront touchés "prochainement" par l'opération d'indemnisation, a indiqué jeudi le wali.

Une enveloppe financière de près de 30 millions de DA a été allouée à cette opération, a précisé Mohamed Belkateb, en marge d'une cérémonie de célébration de la journée mondiale de la protection civile, précisant que ces indemnisations concernent les agriculteurs relevant des communes de la bande frontalière, Bougos, Zitouna, Bouhadjar, Oued Zitoun, Souarekh, Ramel Essouk, El Ayounne et Boutheldja et certaines autres communes de l'ouest de la wilaya comme Chihani et El Tarf. Plus de 3.000 hectares de forêts, toutes essences confondues, étaient partis en fumée suite aux feux de forêts qui avaient affecté la région d'El Tarf qui

compte 74.000 hectares de subéraie représentant près de 60% de la superficie forestière, estimée à 165.000 hectares, a-t-on signalé, saluant à l'occasion, "la mobilisation sans faille" des services de la protection civile, aux côtés des directions concernées, pour venir à bout de ces sinistres.

Lors des festivités marquant la journée mondiale de la protection civile, tenues à l'unité principale de Ain Assel, une trentaine d'agents entre partant à la retraite et ceux qui se sont distingués lors des interventions de sauvetage de personnes en danger et autres vainqueurs des compétitions sportives ont été honorés.

Des exercices de simulation diverses (extinction d'un véhicule en flammes, sauvetage après infiltration de gaz butane, sauvetage des personnes en danger dans un appartement) ont également été présentés au public, en sus de bilans détaillés

des différentes activités menées durant l'exercice 2017 par les services de la protection civile d'El Tarf.

UNIVERSITÉ D'ORAN1:

## Signature de 10 conventions pour la formation d'étudiants

L'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella" d'Oran a signé, durant l'année universitaire 2017-2018, dix conventions avec des entreprises nationales et des universités étrangères pour former des étudiants à la création de leurs propres entreprises, a-t-on appris auprès du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. Parmi les conventions paraphées, figurent celles avec l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) pour la formation d'étudiants à créer leurs entreprises dans divers domaines, notamment des projets innovants et start ups, avec Sonatrach et la Société d'eau et d'assainissement d'Oran (SEOR). L'université d'Oran 1 a paraphé aussi une convention avec l'institut des études criminalistiques d'Alger relevant de la Gendarmerie nationale pour créer un institut similaire au niveau de l'université après l'approbation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et qui sera opérationnel dès la prochaine rentrée universitaire. Huit accords internationaux ont été signés avec des universités turques (3), espagnoles (2) et françaises (3).

## UNIVERSITÉ DE SÉTIF : Lancement demain d'un premier stage de formation au projet Dire-Med

Un premier stage de formation au projet de coopération internationale "Dire-Med" aura lieu lundi prochain à l'université Mohamed-Lamine Debaghine de Sétif, apprend-on jeudi du vice-recteur chargé des relations internationales, Nawal Mami Abdelatif.

Le stage qui se poursuivra jusqu'au 8 mars s'intéressera au dialogue interculturel, réseaux et mobilité dans le bassin méditerranéen dans le cadre du programme "Erasmus Plus" encadré par l'Union européenne, a précisé la même responsable. Coordonné par l'Union des universités méditerranéennes (Unimed), la rencontre verra la participation des représentants de 12 universités d'Espagne, de France, d'Italie, de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie, selon la même source qui a indiqué que ce projet est en quête d'une coopération universitaire permanente, d'une confiance mutuelle et d'une conscience culturelle commune aux pays méditerranéens par le renforcement de la mobilité des personnes et des échanges sur le long terme. Ce stage sera consacré à la formation des formateurs et cible les responsables des bureaux des relations internationales des universités pour leur permettre de mieux maîtriser les mécanismes de coopération et d'échanges pour l'ensemble des membres de la famille universitaire (étudiants et enseignants) et cadres non-académiques, selon encore la même source. Le projet vise aussi à renforcer la coopération entre l'université et la société par la promotion du dialogue culturel et la promotion de l'esprit international chez les entreprises du bassin méditerranéen par la revitalisation du marché de l'emploi, est-il indiqué.

SÉTIF:

## Le SG de l'Unimed rencontre mercredi les représentants des universités algériennes

Le secrétaire général de l'Union des universités méditerranéennes (Unimed), Hmaïd Ben Aziza, rencontrera mercredi prochain à l'université Mohamed-Lamine Debaghine de Sétif les représentants des universités algériennes, apprend-on jeudi auprès de la vice-recteur de l'université hôte, Nawal Mami Abdelatif.

"Le SG de l'Unimed rencontrera 12 vice-recteurs des universités algériennes membres de l'Unimed et participant au programme de recherche internationale Erasmus Plus", a indiqué la même responsable à l'APS.

La rencontre débattira des mécanismes de gouvernance et de leur modernisation ainsi que des voies de développement des projets de recherche internationale avec la participation d'universités françaises, espagnoles, italiennes, tunisiennes et marocaines membres de l'Unimed.

## SELON LA DGSN Saisie de plus de 1.200 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente illicite à Mascara



Les services de sûreté de la wilaya de Mascara ont saisi récemment plus de 1.200 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente illicite, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Après avoir intercepté et fouillé un véhicule avec deux (2) individus à bord, les éléments des services de la Police judiciaire de la wilaya de Mascara y ont découvert 1.227 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente illicite, a précisé le communiqué. Cette opération entre dans le cadre de la politique de la DGSN visant à "protéger l'économie nationale contre toutes les formes de trafic illicite", a souligné la même source.

La section de la Police judiciaire de la Sûreté urbaine d'Ain Defla, de son côté, arrêté un (1) individu qui a volé 20.000 dinars algériens dans un local, a ajouté le communiqué, précisant que cette opération entraine dans le cadre de la lutte et la répression de la criminalité sous toutes ses formes.

## SOUK AHRAS : Saisie de 7, 6 kg de poudre à canon

Les éléments de la brigade financière et économique, relevant de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Souk Ahras ont procédé à la saisie de 7,6 kg de poudre à canon et de 991 cartouches, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Ces produits ont été saisis lors d'un contrôle routier ayant ciblé un véhicule à bord duquel se trouvaient deux individus âgés de 27 et 40 ans selon la même source qui a expliqué que la fouille du véhicule a permis de mettre la main sur 7,6 kg de poudre à canon et de 991 cartouches minutieusement dissimulés par l'un des passagers dans des sacs en plastique. Au cours de son interrogatoire, le mis en cause a révélé l'identité de la personne auprès de laquelle il s'était procuré ces produits prohibés selon la même source.

L'enquête a ensuite mené à l'arrestation de cette personne issue d'une wilaya voisine, a ajouté la même source révélant que la perquisition menée au domicile de ce dernier a permis de mettre la main sur cinq (5) cartouches pleines.

Des dossiers judiciaires ont été établis en vue de présenter les deux mis en cause, devant les instances judiciaires concernées pour détention et vente illégale de munition de guerre.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: Le mois d'août a été le plus meurtrier en 2017 avec 1882 décès et 69 754 blessés

Le mois d'août a été le plus meurtrier sur les routes durant l'année 2017, selon le bilan annuel établi par la Protection civile, qui fait ressortir également une tendance haussière pendant la période estivale sur un total annuel estimé à 1882 décès et 69 754 blessés suite à 57 328 accidents qui ont nécessité 107 136 interventions. Ainsi, 215 décès ont été enregistrés durant le mois d'août 2017 suite à 6 095 accidents qui ont fait également 8 133 blessés. Le

## SÛRETÉ D'ALGER: Arrestation de cinq individus impliqués dans un vol par effraction à Birtouta

Les services de sécurité de Birtouta relevant de la Sûreté d'Alger ont arrêté cinq (5) individus impliqués dans un vol par effraction au niveau d'un garage de stockage de marchandises (baskets et ustensiles) à Birtouta (Alger), indique vendredi un communiqué des services de la Sûreté d'Alger.

Les suspects ont été déférés devant le procureur territorial compétent qui a ordonné leur mise en détention provisoire pour les chefs d'inculpation suivants "constitution d'association de malfaiteurs, vol qualifié par effraction et délit de recel", ajoute la même source.

Une enquête a été ouverte suite à une plainte déposée par le propriétaire du garage qui a été contacté par téléphone par son voisin (propriétaire d'une pizzeria située à proximité du garage de la victime) pour l'informer du vol. L'enquête s'est soldée par l'arrestation de l'auteur du vol, un employé dans la pizzeria et de ses acolytes dont un repris de justice.



## ORAN Un mort et six (6) blessés dans des accidents de la circulation



Une personne est décédée et six (6) autres ont blessés dans des accidents de la route, survenues la nuit de jeudi à

vendredi à Oran, a-t-on appris vendredi, auprès des services de la protection civile. Une collision entre trois voitures, qui

s'est produite au niveau du quatrième boulevard périphérique d'Oran, a causé la mort d'un chauffeur de l'un des véhicules. Le corps de la victime, âgée de 34, a été transféré vers la morgue de l'établissement hospitalier (EHU) 1er Novembre. Un autre chauffeur, âgé de 55 ans, a subi des blessures dans le même accident, et il a été transféré vers les services des urgences médico-chirurgicales du même établissement hospitalier. Au quartier El-Hamri, deux (2) filles âgées de 21 et 22 ans ont été percutées par une voiture, leur causant des blessures. Elles ont été

transférées vers le centre hospitalier universitaire d'Oran, où trois autres jeunes hommes, âgés entre 22 et 25 ans ont été évacués, suite à deux autres accidents de la circulation.

Par ailleurs, les services de la sûreté d'Oran ont souligné, dans un communiqué que "l'affaire des coups et blessures causant la mort d'un policier, relevant de leurs services et traité jeudi, par les instances compétentes, relève d'un contentieux familial, et qu'une dispute s'est déclenchée avec utilisation d'arme blanche par l'épouse, qui a causé des blessures mortelles à la victime.

## EL-BAYADH: 3 morts et deux blessés dans un accident de la circulation à El-Bnouid

Trois femmes sont mortes et deux hommes ont été blessés dans un accident de la circulation, survenu jeudi dans la commune d'El Bnouid à l'extrême-sud de la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris des services de la protection civile. La même source a indiqué que l'accident s'est produit suite

au dérapage et au renversement d'un véhicule touristique à 100 km au sud d'El Bnouid, à son bord les victimes et les blessés, membres de la même famille. L'accident a fait trois morts, des femmes âgées entre 6 et 64 ans et deux hommes blessés âgés entre 30 et 68 ans à des degrés différents de gravité,

a-t-on précisé. Les agents de la protection civile ont transféré les deux blessés vers l'hôpital de Labiodh Sidi Cheikh (130 km au sud d'El Bayadh) et les corps des victimes à la morgue de même hôpital. Les services de la sûreté ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: 6 morts et 261 blessés en une semaine

Six (06) personnes ont trouvé la mort et 261 autres ont été blessées dans 224 accidents enregistrés au niveau des zones urbaines entre le 20 et 26 février dernier, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Comparativement à la période précédente, le nombre d'accidents a connu une baisse (-6) de même pour le nombre de blessé (-23), tandis

qu'une hausse a été enregistrée pour les décès (+3). Le facteur humain demeure la cause principale de ces accidents avec un taux de plus de 97%, outre les autres facteurs liés aux véhicules et l'environnement, précise la même source. La DGSN appelle les usagers de la route à faire preuve de vigilance, à respecter le code de la route et à faire contrôler régulièrement leurs véhicules.

le plus important s'est produit au niveau des routes nationales avec de 45,34 %, suivi des chemins communaux avec 17,23 % et les chemins de wilayas avec 13,40%.

Le bilan de la Protection civile montre par ailleurs que c'est la wilaya de M'Sila qui a connu le nombre élevé de décès avec 95 cas, suivie d'Alger (81), Djelfa (76) et Ain Defla (75) tandis que les wilayas de Tindouf et Souk Ahras enregistrent les taux les plus faibles

avec respectivement 7 et 9 cas. Un rapport rendu public fin janvier et établi par le Centre national de prévention et de sécurité routière fait état de 25.038 accidents de la circulation enregistrés en 2017 causant la mort de 3.639 personnes, en baisse de 8,84% par rapport à 2016. Le même rapport relève également une baisse de 17,54 % du nombre de blessés, passant de 44.007 en 2016 à 36.287 blessés en 2017.

## MAROC: Mort d'un mineur dans une mine de charbon de Jerada

Un mineur a trouvé la mort vendredi dans un puits d'extraction de charbon à Jerada, une ancienne ville minière du nord-est du Maroc, théâtre de manifestations depuis plus de deux mois après la mort de deux frères piégés dans un autre puits, ont rapporté des médias citant des activistes.



La victime qui s'appelle Fethi Kettari, 25 ans, est mort électrocuté vers 4h du matin dans un puits de charbon dans la ville de Touissint relevant de la province de Jerada, a indiqué Abdesamad Habbach sur sa page facebook. Le 22 décembre, la mort de deux frères dans un autre puits désaffecté avait suscité la colère des habitants, qui dé-

noncent, depuis, pacifiquement l'abandon de leur ville, qui s'est paupérisée à la suite de la fermeture en 1998 d'une grande mine de charbon, sa principale activité. La grogne sociale s'est intensifiée à Jerada depuis le décès d'un troisième mineur le 1er février dernier. Des centaines de mineurs risquent quotidiennement leur vie dans la région pour extraire

du charbon que revendent des notables locaux grâce à des permis d'exploitation. Le Maroc a connu ces derniers mois deux autres mouvements de contestation sociale, dans le Rif (nord) après la mort tragique d'un marchand de poissons en octobre 2016 et dans le sud désertique après des coupures d'eau liées à la surexploitation agricole.

## SELON L'OIM Près de 3.000 migrants disparus en Méditerranée en 2017

Près de 3.000 migrants ont disparu en Méditerranée l'année dernière et environ 21.000 ont été secourus alors que près de 120.000 ont réussi à traverser la Méditerranée vers l'Italie, a indiqué le Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), William Lacy Swing, dans une interview publiée vendredi à Londres. M. Swing a souligné au quotidien Acharq El Awsat qu'en 2017, environ 119.310 migrants ont traversé la Méditerranée vers l'Italie, soit 34% de moins que l'année précédente, ajoutant que 2.832 personnes ont disparu dans la mer l'année dernière et que 20.385 personnes ont été sauvées.

Il a relevé également que 29.000 personnes déplacées étaient bloquées sur les côtes espagnoles et quelque 20.000 sur la côte grecque, durant la même période.

Le responsable de l'OIM a souligné que le nombre de ces migrants est lié à au moins neuf conflits armés en Asie occidentale, en Afrique du Nord et de l'Ouest, où "des millions de personnes ont besoin d'assistance", a-t-il dit. Soulignant par ailleurs, que la migration ne devrait pas être un problème pour les gouvernements, le directeur général de l'OIM a plaidé pour un traitement humanitaire de cette question, dans les législations et par la mise en place de mécanismes à même d'éviter la souffrance aux migrants. Il a relevé à l'occasion, que les migrants, qui représentent 3,5% de la population mondiale, contribuent à 9% du PIB mondial, tout en remettant en cause les restrictions imposées par certains pays à l'entrée des personnes déplacées ayant fui des conflits et des dangers de mort. Il a cité en exemple, les Etats-Unis où "la lutte contre l'immigration a malheureusement pris de l'ampleur", a-t-il dit. M. Swing a déclaré à cet égard, qu' "au lieu de construire des ponts, certains pays construisent des murs", estimant qu'un tel comportement mettait en danger la vie des migrants et ignorait leur apport et contribution au développement de ces pays.

## FRANCE: Au moins quatre morts dans une avalanche dans les Alpes



Au moins quatre personnes sont mortes dans une avalanche dans les Alpes-Maritimes (sud-est de la France) vendredi, a annoncé la gendarmerie.

L'avalanche a également fait un blessé et un disparu, a-t-on ajouté de même source. L'avalanche est survenue à Entraunes (sud-est), à une ving-

taine de kilomètres de la frontière italienne, hors du domaine skiable. Aucune avalanche meurtrière n'avait eu lieu cette saison dans les Alpes-Maritimes.

Le Sud-est de la France a subi d'importantes chutes de neige ces derniers jours et Météo France avait évalué à "fort" le risque d'avalanche dans la zone.

## EGYPTE Des tatouages figuratifs découverts sur 2 momies égyptiennes vieilles de 5.000 ans

Des chercheurs ont découvert des tatouages figuratifs sur deux momies égyptiennes vieilles de 5.000 ans conservées et exposées au British Museum, rapporte jeudi la revue Journal of Archaeological Science.

Sur une momie masculine, on peut voir un taureau sauvage et un mouflon de Barbarie sur un bras. Sur une momie féminine, on peut constater un motif en forme de S sur un bras. Il s'agit des plus vieux tatouages figuratifs découverts à ce jour. Cette découverte repousse de 1.000 ans les preuves de la pratique du tatouage en Afrique et contredit l'idée selon laquelle seules les femmes dans l'Antiquité portaient des tatouages pour des raisons de fertilité.

Les deux momies, découvertes il y a une centaine d'années à Gebelein, une ville du sud du pays sur le Nil, sont conservées et exposées au British Museum. Des recherches antérieures indiquent qu'elles ont vécu entre 3351 et 3017 av. J.C. Les tatouages chez l'homme étaient jusqu'ici considérés comme des taches sans intérêt. Grâce aux scans infrarouges, on a constaté qu'il s'agissait des tatouages



de deux animaux à cornes. Il s'agit probablement de symboles de puissance et de force. Des recherches antérieures ont montré que l'homme avait probablement été victime de meurtre en raison d'une plaie de couteau visible dans le dos. Avant cette nouvelle découverte, les plus anciens exemplaires de tatouages avaient été découverts sur "Otzi", la momie des Alpes, qui a vécu entre 3370 et 3100 av. J.C. Mais ses tatouages sont des lignes verticales ou horizontales, plutôt que figuratifs.

## ETATS-UNIS Coups de feu sur le campus de l'université de Central Michigan



Des coups de feu ont été tirés vendredi sur le campus de l'université de Central Michigan dans le nord des Etats-Unis, a tweeté l'établissement, appelant toutes les personnes présentes sur place à "se mettre à l'abri". "Le suspect n'a pas été arrêté" à ce stade, a adverti l'université, précisant que les tirs avaient eu lieu dans le bâtiment "Campbell Hall" de cette faculté située dans la ville de Mount Pleasant. Quelque 18.000 étudiants fréquentent le campus principal, selon son site internet. La police a prévenu que le suspect était susceptible d'être armé et dangereux, ajoutant dans un tweet qu'il s'agissait d'un "homme noir". Les fusillades sont

fréquentes aux Etats-Unis, où il y a autant d'armes à feu en circulation que d'habitants. Le débat sur la législation entourant le droit constitutionnel d'être armé dans ce pays a été relancé par les jeunes rescapés de la tuerie ayant coûté la vie à 17 personnes le 14 février dans le lycée Marjory Stoneman Douglas en Floride.

Ce dernier massacre s'est ajouté à la longue liste des fusillades survenues en milieu scolaire, après notamment celle de Newtown où ont péri 26 personnes dans une école primaire en 2012, ou celle de Virginia Tech sur le campus d'une université de l'est du pays, qui avait fait 32 morts en 2007.

## MIGRANTS: Plus de 16.000 personnes évacuées de Libye avec l'aide de la task-force conjointe NU-UA-UE

Plus de 16.000 personnes ont été évacuées de Libye grâce aux initiatives mises en place par la task-force conjointe de l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA) et les Nations unies (NU), chargée d'améliorer la situation des migrants dans ce pays, ont annoncé les trois institutions dans un communiqué commun. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a aidé 15.000 migrants à rentrer chez eux depuis la Libye grâce au programme de retour humanitaire volontaire, avec le soutien de l'UE et la coopération active de l'UA, ont-elles précisé. En 2017, 19.370 migrants ont regagné leur pays d'origine grâce au programme de retour humanitaires volontaire. De son côté, le Haut Commissariat

des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a évacué plus de 1.300 réfugiés depuis la Libye dans le cadre de son nouveau mécanisme de transit et d'évacuation d'urgence. "Cela correspond aux objectifs annoncés lors de la réunion du groupe de travail" tenue le 14 décembre dernier à Bruxelles, ont affirmé les institutions onusiennes, africaines et européennes. L'UE a annoncé, par ailleurs, un programme supplémentaire d'un montant de 115 millions d'euros pour soutenir les travaux de la task-force conjointe et qui sera mis en œuvre par l'OIM et le HCR. Les nouveaux programmes visent à "assurer la protection des migrants et des réfugiés en Libye", ainsi qu'à "aider à l'évacuation de 3.800 personnes supplémen-

taires" ayant besoin d'une protection internationale, selon la même source. "Les nouvelles mesures contribueront davantage à la réintégration des migrants dans leur pays d'origine et amélioreront l'aide aux migrants dans la région du Sahel et dans le bassin du lac Tchad", a-t-on ajouté. Le groupe de travail commun soutient que les retours humanitaires volontaires des migrants vers leurs pays d'origine et la réinstallation des réfugiés de Libye ont été "considérablement renforcés" grâce aux mesures concrètes prises par le groupe de travail afin de remédier à la situation dramatique dans laquelle se trouvent actuellement migrants et réfugiés sur le territoire libyen. Ce groupe a mené le 22 février dernier une



mission à Tripoli pour faire le point sur les progrès accomplis et renforcer encore la coopération avec les autorités libyennes afin d'apporter une réponse commune aux défis en matière de migration et de protection.

## SELON LE PROFESSEUR MUSTAPHA KHIATI Un enfant sur 250 est atteint de la maladie cœliaque en Algérie

Le président de l'instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche, le professeur Mustapha Khiati a indiqué, jeudi à Mostaganem, qu'"un enfant sur 250 en Algérie" est atteint de la maladie cœliaque ou l'allergie au blé.

Intervenant aux travaux d'un atelier scientifique sur ce thème, organisé à la faculté de médecine de l'université de Mostaganem, Pr Khiati a souligné qu'un grand nombre de cas de maladie cœliaque ne fait pas l'objet de dépistage précoce, ce qui aggrave la situation des personnes atteintes à l'âge adulte les exposant au diabète et au cancer.

Cette maladie de sensibilité au gluten se trouvant dans le blé et l'orge provoque 10% des cas de cancer chez les enfants et les adultes, a-t-il ajouté.

Appelant les médecins à accorder un intérêt aux maladies locales et de proximité et à leurs diagnostic et suivi, Dr



Khiati a fait savoir que la cœliaque est l'une des maladies répandues au Maghreb arabe, en Espagne, en Italie et au Portugal.

"Chaque pays a ses problèmes de santé et les médecins qui sont en formation actuellement ou en fin de formation doivent s'orienter vers la carte des maladies nationales et tenter de les combattre en tant que problème de santé publique", a-t-il encore souligné. Pour sa part, le spécialiste

en pédiatrie de l'établissement hospitalier "Hassan Badi" d'El Harrach, Dr Maouche Hachemi a mis l'accent, dans son intervention, sur le diagnostic précoce de l'enfant atteint de cœliaque, pour éviter les complications de la maladie et pour la traiter avec un régime alimentaire ne tolérant pas le blé, l'orge et leurs dérivés.

M. Maouche a expliqué que l'enfant atteint de cette maladie a une croissance lente après six ou sept mois de sa naissance

et peut être affecté par l'anémie et une grande fatigue, appelant les parents des patients à ne pas craindre cette maladie surtout qu'il existe des aliments sans gluten produits localement.

Le directeur de la wilaya de la santé et de la population, Abdelghani Fréha a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation continue des praticiens, l'échange d'expériences et de connaissances scientifiques entre pédiatres et la sensibilisation sur le dépistage précoce des maladies silencieuses dont la cœliaque. Cet atelier scientifique d'une journée a été initié par l'instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche en collaboration avec la faculté de médecine de l'université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem et avec la participation d'une équipe médicale de huit médecins d'Alger et d'un groupe national industriel privé spécialisé en production de pâtes et de produits de blé sans gluten.

## CLINIQUE PIERRE ET CLAUDINE CHAULET: Prise en charge de plus de 5.300 brûlés en 2017

La Clinique centrale des brûlés "Pierre et Claudine Chaulet", sise à l'Avenue Pasteur à Alger a pris en charge en 2017 plus de 5300 urgences de brûlure dont 610 cas "graves", a indiqué le Dr. Wafek Rachid, médecin spécialiste et chargé de communication de la Clinique.

En 2017, la Clinique centrale des brûlés a reçu 5.326 urgences de brûlure, dont 614 cas "graves", alors que 385 cas ont été pris en charge au niveau du service de chirurgie réparatrice, a indiqué à l'APS le Dr. Wafek précisant que la catégorie d'âge 1-15 ans représente 1.264 cas.

Il a fait savoir que 255 cas sont issus des différentes wilayas de l'intérieure (en dehors d'Alger) dont des cas "extrêmement graves" nécessitant des amputations suite à des chocs électriques. Les cas de brûlures, notamment d'enfants, augmentent durant le mois de Ramadhan, surtout avant la rupture du jeûne où la plupart des accidents domestiques surviennent par manque de vigilance. Les cas de brûlures atteignent le pic pendant la saison hivernale, selon le spécialiste qui explique la survenue de ces accidents par l'utilisation des moyens de chauffage. A cette occasion, le spécialiste a appelé les ménagères qui

passent de longues heures dans leur cuisine durant le mois de Ramadan à être attentives à leurs enfants.

Le spécialiste a recommandé aux personnes sujettes à des brûlures de s'asperger d'eau tiède, pendant 15 minutes, afin d'atténuer la douleur et d'éviter que la brûlure n'atteigne des degrés profonds, avant de se rendre aux services d'urgence.

Le spécialiste a abordé les différentes campagnes de sensibilisation qui sont organisées en vue de renforcer la prévention contre les brûlures et l'affectation d'un personnel de psychologues pour la prise en charge des séquelles psychologiques.

Une brûlure simple nécessite un séjour de 15 jours à l'hôpital mais les malades atteints de brûlures sévères doivent séjourner trois ans et plus dans une structure hospitalière, a-t-il expliqué signalant que la capacité d'accueil de la clinique Pasteur était de 64 lits seulement.

La clinique Pasteur est la seule au niveau du territoire national, a prendre en charge les brûlures d'enfants tandis que l'hôpital de Douera, s'occupe des brûlés adultes en sus de services de grands établissements hospitaliers, conclut le spécialiste.



## MALADIES RARES : Les patients invités à s'organiser autour d'associations

Les personnes atteintes de maladies rares sont conviées à s'organiser autour d'associations pour faire entendre leurs voix et pour une bonne prise en charge, indique le président de l'association Shiffa des maladies neuromusculaires, et Coordinateur de l'Alliance nationale des maladies rares, Abdelkader Bouras. "Notre Alliance, créée en 2015, active pour sensibiliser les personnes atteintes de maladies rares à s'organiser autour d'associations distinctes pour chaque catégorie de pathologie afin de mieux faire entendre leurs voix et revendiquer la prise en charge de leurs attentes", explique à l'APS, M. Bouras. La démarche de cette Alliance, explique son coordonnateur, vise à atténuer les souffrances des patients, en mettant l'accent, en priorité, sur l'importance du "diagnostic moléculaire et génétique", lequel permet de prévoir certaines de ces pathologies et d'en atténuer les complications. Précisant que dans le

monde, quelque 8.000 maladies ont été répertoriées, comme étant "rares", M. Bouras déplore qu'en Algérie, seulement 25 d'entre elles sont classées comme telles, au moment où "aucun laboratoire de référence n'existe à l'échelle nationale" pour procéder au diagnostic susmentionné, sachant que 5 types de maladies rares peuvent être détectées grâce au diagnostic post-natal.

"A notre connaissance, il n'existe que le laboratoire central de biologie relevant du CHU Mustapha Pacha d'Alger qui effectue ce diagnostic, ce qui est insuffisant, au moment où les malades nous interpellent de toutes les régions du pays", note-t-il, soulignant que "même si certains laboratoires privés prennent en charge ces analyses, leur coût est hors de portée".

Il a explicité, à ce propos, que les laboratoires privés ne disposant pas de réactifs, ils envoient les prélèvements à l'étranger, d'où le prix élevé de ces analyses qui oscillent

entre 30.000 et 40.000 DA, alors que certains tests peuvent atteindre 180.000 DA.

Cela étant, le représentant des malades reconnaît "le grand pas" enregistré dans le sens de la gratuité des traitements destinés aux 25 pathologies recensées, en dépit de leur "coût élevé", faisant de l'Algérie l'un des rares pays de la région à assurer cette facilité aux patients. A ce propos, il revendique "l'élargissement" de la liste des maladies rares à d'autres pathologies, afin de pouvoir effectuer leur diagnostic.

### Un plan national pour les maladies rares

Outre l'écueil du diagnostic, le président de l'association Shiffa plaide pour la mise en place d'un plan national pour les maladies rares, "comme c'est le cas pour le cancer", souligne-t-il, tout en insistant pour que les associations de défense des intérêts des malades soient "associées" aux démarches des pouvoirs publics. M. Bouras argumente sa

## BOUIRA : Cérémonie en l'honneur de la mission de médecins français et franco-algériens

Une cérémonie en l'honneur de médecins spécialistes français et franco-algériens a été organisée jeudi au salon d'honneur à Bouira au terme de leur mission d'une semaine qui entre dans le cadre d'une visite organisée par l'association amitié populaire franco-algérienne (APFA) sur une invitation des autorités de la wilaya et du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Des attestations d'encouragement et de gratitude ont été remises par les autorités locales, à leur tête le wali Mustapha Limani, au staff médical dont des orthopédistes, des cardiologues, des chirurgiens ainsi que rhumatologues et de sages-femmes et ce, en guise de reconnaissance pour leurs efforts et aides médicales apportés aux patients de l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville.

Au cours de la cérémonie, M. Limani s'est félicité de l'assistance et la formation des médecins et paramédicaux de la wilaya, dans le cadre des échanges, en techniques modernes dans des spécialités liées à la chirurgie infantile, l'orthopédie, la chirurgie générale et l'oncologie.

Noureddine Hammam, chef de la délégation médicale dont l'action a été initiée par l'association Amitié populaire franco-algérienne (APFA), s'est réjoui du séjour du staff médical à Bouira, précisant que "la mission des médecins, toutes spécialités confondues, a travaillé toute la semaine et a pu apporter soins et consultations utilisant les différentes techniques de technologie moderne".

Selon les détails fournis lors d'un point de presse par ce responsable, la mission est formée de 19 médecins de différentes spécialités et sept paramédicaux ainsi qu'un sapeur pompier du centre de Clermont Ferrand (France).

"En une semaine, les rhumatologues ont réussi à faire 171 consultations au profit de malades de Bouira avec l'utilisation de gestes d'infiltration thérapeutique", a-t-il précisé.

Le staff médical a aussi effectué plusieurs consultations en cardiologie, gastrologie. Des radiologues, parmi la mission, ont réussi à former des manipulatrices de mammographie. "Depuis, dimanche, l'équipe a effectué 189 mammographies dans un travail de dépistage et cela est une bonne chose", a expliqué à l'APS le même chef de mission. Plus d'une dizaine d'opérations chirurgicales ont été également réalisées avec succès au profit des enfants et d'autres personnes souffrant de problèmes d'articulations, a-t-il ajouté. Par ailleurs, les membres de la délégation médicale ont visité durant la matinée le village montagneux et touristique de Thassala relevant de la commune de Taghzout (Est de Bouira). Avant de quitter Bouira samedi, les hôtes de la wilaya se déplaceront demain vendredi à Tikjda pour découvrir les paysages féériques de cette station climatique perchée à plus 1400 mètres d'altitude.

# ARTHRITE : ELLE TOUCHE AUSSI LES ENFANTS

*L'arthrite juvénile idiopathique touche aussi les enfants de moins de 16 ans. Le point sur cette affection chronique qui concerne entre 8 et 9 enfants sur 1000 et provoque d'importantes douleurs articulaires.*

## Arthrite juvénile : 6 maladies en une

Quand on parle d'arthrite, on imagine tout de suite les douleurs rhumatismales des seniors. Pourtant, l'arthrite touche aussi les enfants : cette maladie, appelée arthrite juvénile (AJI) comprend l'ensemble des atteintes inflammatoires articulaires sans cause reconnue, d'une durée supérieure à 6 semaines : « idiopathique » signifie qu'on ne connaît pas la cause de la maladie et « juvénile », dans ce cas, signifie que le début des symptômes apparaît avant l'âge de 16 ans.

L'arthrite juvénile idiopathique touche entre 8 et 9 enfants sur 1000 et regroupe 6 maladies bien identifiées : la polyarthrite systémique (anciennement dénommée maladie de Still), l'oligoarthrite juvénile, la polyarthrite avec facteur rhumatoïde, la polyarthrite sans facteur rhumatoïde, les arthrites avec enthésites (appelées également spondylarthropathies) et le rhumatisme psoriasique.

Les différentes formes d'AJI se distinguent selon leurs symptômes ou le nombre d'articulations impliquées (une seule ou plusieurs). Ce sont des maladies auto-immunes, c'est-à-dire que le système immunitaire réagit contre son propre corps, sans que l'on sache pourquoi.

## Arthrite juvénile : comment fait-on le diagnostic ?

Les médecins parlent d'AJI quand la maladie commence avant l'âge de 16 ans, que l'arthrite dure plus de 6 semaines (principalement pour exclure les formes d'arthrite temporaires qui peuvent succéder à des infections virales) et que ses causes sont inconnues. Cela signifie que le diagnostic est posé lorsque toutes les autres maladies qui pourraient être responsables de l'arthrite ont été éliminées.

Lorsqu'il y a inflammation d'une articulation, la membrane qui l'entoure et qui est habituellement très mince, devient beaucoup plus épaisse et remplie de cellules inflammatoires, alors que la quantité de



liquide synovial (appelé par certains « synovie ») à l'intérieur de l'articulation, augmente. Cela cause un gonflement, une douleur et une limitation de mouvement.

Un trait caractéristique de l'inflammation des articulations est la rigidité articulaire qui se produit après le repos prolongé : elle est donc particulièrement prononcée le matin. Souvent l'enfant essaye de réduire la douleur en maintenant l'articulation dans une position médiane entre flexion et extension.

Au moment du diagnostic, quelques examens sont nécessaires, pour mieux définir le type d'AJI et pour identifier les enfants qui risquent de développer quelques complications comme l'iridocyclite (également appeléeuvéite) chronique : une inflammation oculaire provoquée par une réponse immunitaire anormale contre l'œil. Les raisons qui lient l'œil avec l'in-

flammation des articulations ne sont pas bien définies et l'évolution des pathologies ne se fait pas en même temps, ce qui implique des examens réguliers pour suivre les deux maladies.

## Arthrite juvénile : comment la soigne-t-on ?

Il n'y a pas encore de traitement pour guérir l'AJI. Le traitement va surtout permettre aux enfants de vivre normalement et de diminuer l'importance des dommages sur les articulations (ou sur d'autres organes comme les yeux) en attendant une rémission spontanée de la maladie. Cette rémission survient dans la plupart des cas, mais comme la maladie est imprévisible, il est impossible de déterminer à quel moment la rémission sera complète et définitive. Le traitement est principalement basé

sur l'utilisation de médicaments qui inhibent l'inflammation et sur de la rééducation qui préserve la fonction de l'articulation et empêche les déformations. Les exercices de rééducation doivent être commencés au plus tôt et devraient être effectués quasiment tous les jours pour garder l'amplitude des mouvements et la force musculaire.

La prise en charge des différentes formes d'arthrite de l'enfant doit se faire dans des consultations spécialisées ou des rhumato-pédiatres en collaboration avec des kinésithérapeutes, des orthopédistes infantiles et des psychologues, vont poser le diagnostic et suivre l'enfant. Ensemble, ils permettent d'assurer un suivi global des aspects médicaux mais aussi du retentissement de la maladie sur la vie scolaire et familiale de l'enfant touché par la maladie et de ses parents.

## RHUMATISMES : LA MALADIE AFFECTE LES JEUNES

L'arthrite juvénile idiopathique, plus communément appelé rhumatisme de l'enfant, touche 2 000 à 4 000 enfants en France. Une campagne d'information est lancée cette semaine par la fondation Arthritis.

Le terme Arthrite Juvénile Idiopathique (AJI) regroupe un ensemble de maladies articulaires inflammatoires sans cause reconnue, débutant avant l'âge de 16 ans et durant plus de 6 semaines. L'AJI entraîne des handicaps dans 20 à 30% des cas. Le niveau de handicap dépend du nombre et du niveau des atteintes articulaires et du profil évolutif de la maladie.

Les atteintes polyarticulaires sont les plus invalidantes du fait du rythme douloureux pouvant entraver le sommeil, du

déroutage matinal pouvant compromettre la scolarité et des difficultés fréquentes à se déplacer seul et à participer aux activités de groupe. La pratique d'activités sportives en milieu scolaire est souvent très limitée chez ces enfants.

Pour sensibiliser le public à cette maladie, la Fondation Arthritis s'engage dans une campagne nationale.

Différentes villes de Province et d'Ile-de-France afficheront cette campagne au format Atribus. Un spot radio sera également diffusé à partir du 1er février. Le concept s'appuie sur une interpellation du public, sous forme d'une question, avec un renvoi sur le site [www.pourquohuit.org](http://www.pourquohuit.org). La réponse permettra de s'informer sur cette maladie méconnue.



# DOULEURS ARTICULAIRES : 3 solutions naturelles pour les soulager

Les douleurs aux bras, aux jambes, aux épaules, aux genoux ou au dos peuvent rapidement devenir un enfer au quotidien. Heureusement, certaines plantes sont connues pour leurs actions apaisantes sur les articulations. On vous dit lesquelles.

## 4 questions sur l'arthrose

L'arthrose est une forme de rhumatismes qui touche le cartilage, la substance qui facilite le glissement des os les uns contre les autres. Cette dégradation du cartilage touche 68% des personnes de plus de 50 ans.

### Comment fait-on le diagnostic d'arthrose ?

Lorsque vous avez des douleurs ou une gêne de l'articulation qui est apparue progressivement, le médecin vérifie s'il y a une diminution de la mobilité articulaire ou s'il réveille la douleur lorsqu'il mobilise l'articulation. Ce diagnostic est ensuite confirmé par une radiographie de l'articulation pour voir s'il y a une diminution de la quantité de cartilage. Le recours à un scanner ou une IRM est très rare.

### Pourquoi l'arthrose fait-elle mal ?

Le cartilage n'ayant pas de terminaisons nerveuses, une maladie du cartilage ne devrait pas être douloureuse. Toutefois, certains spécialistes pensent que, dès que ce tissu devient malade, des terminaisons nerveuses apparaissent : c'est la néoneurogenèse. D'autres médecins pensent que la douleur provient de la souffrance des tissus à proximité, qui sont largement innervés.

### L'arthrose est-elle plus sévère chez la femme ?

Certaines études suggèrent que la maladie arthrosique est plus sévère et plus rapidement évolutive chez la femme. Elle est certainement plus fréquente chez la femme lorsqu'elle touche les mains et les genoux, et plus douloureuse lorsqu'elle touche la hanche. C'est ainsi qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui se font poser une prothèse articulaire.

### Qu'est-ce qu'une "poussée d'arthrose" ?

C'est une inflammation de l'articulation, en particulier de la membrane synoviale, qui tapisse l'intérieur des articulations. Des signes permettent de détecter une poussée d'arthrose : l'augmentation brutale de la douleur en quelques jours, l'apparition de douleurs nocturnes qui réveillent dans la deuxième partie de nuit, l'apparition de raideurs articulaires le matin au réveil et l'apparition de phénomènes inflammatoires (rougeur, chaleur) autour des articulations. L'apparition de ces signes doit vous pousser à consulter le médecin, non seulement pour calmer la douleur, mais surtout pour prévenir le risque de destruction de la matrice cartilagineuse.

Doleurs articulaires : peut-on les éviter ?

Les articulations sont des jointures qui relient les os entre eux. Elles ont pour fonction de protéger les os de chocs éventuels et d'offrir une certaine mobilité au squelette. Constatant sollicitées, nous n'y portons aucune attention particulière, jusqu'au jour où apparaissent les premières douleurs, raideurs, difficultés à se lever, à se baisser ou à monter les escaliers... Ces douleurs sont dues au vieillissement naturel de l'organisme. Elles peuvent également être causées par les changements de saison, les efforts physiques inadaptés, les gestes répétitifs et les surpoids.

Il peut s'agir de douleurs mécaniques (généralement l'arthrose) ou inflammatoires (la polyarthrite rhumatoïde ou la goutte). Pour venir à bout de ces douleurs, il est indispensable d'entretenir ses articulations : une alimentation équilibrée, riche en antioxydants et en nutriments essentiels, permet de les maintenir en bon état et de retarder les effets du vieillissement.

### Traitement des douleurs articulaires : le thé vert sencha

Le thé sencha est réputé pour ses vertus exceptionnelles. Le procédé de fabrication de ce thé vert est unique : après leur récolte, les feuilles sont passées dans un bain de vapeur pour stopper leur oxydation, avant d'être roulées et séchées.

C'est cette technique qui explique son taux particulièrement riche en antioxydants, notamment en polyphénols. Cette forte concentration confère au thé vert sencha une action anti-inflammatoire qui aide à diminuer la fréquence et la sévérité des inflammations et des douleurs articulaires.

Une bonne raison pour en consommer au quotidien ! Votre ordonnance bien-être : buvez 3 tasses de thé vert sencha par jour.



### Traitement des douleurs articulaires : le curcuma

Le curcuma est une racine utilisée depuis de longues années en médecine traditionnelle. Il contient une molécule spécifique, la curcumine, un puissant antioxydant qui apporte une protection efficace contre les lésions occasionnées par les radicaux libres et qui aide à lutter contre l'inflammation. Elle est également réputée pour ralentir la déminéralisation des os. La prise quotidienne de curcumine permet ainsi d'améliorer les raideurs et les gênes fonctionnelles, notamment en cas de polyarthrite chronique évolutive. Votre ordonnance bien-être : consommez 4 pinçes de curcuma par jour, de préférence mélangées dans 1 cuillère d'huile-additionnée de poivre noir pour favoriser son assimilation.

### Traitement des douleurs articulaires : la reine des prés

La reine des prés est une plante riche en flavonoïdes antioxydants qui lui confèrent une action anti-inflammatoire.

Elle renferme de l'acide salicylique, qui est considéré comme l'ancêtre de l'aspirine : c'est donc un antalgique très apprécié dans le traitement des douleurs articulaires. Elle soulage rapidement et est bien tolérée par l'organisme.

Votre ordonnance bien-être : plongez quelques sommités fleuries de reine des prés dans une tasse d'eau bouillante (vous trouvez la reine des prés chez les herboristes ou en pharmacie). Laissez infuser 10 minutes et buvez. Renouvelez 3 fois par jour.

## AVOIR MAL AUX GENOUX DANS LES ESCALIERS POURRAIT SIGNALER DE L'ARTHRITE

Selon une équipe de chercheurs britanniques, une douleur au niveau des genoux pendant une montée d'escalier pourrait être un signe d'alerte de l'arthrite. Vous avez mal aux genoux lorsque vous montez une volée de marches ? Vos articulations craquent et vous font souffrir lorsque vous gravisiez un escalier ? Prudence : vous êtes peut-être atteint d'arthrite, si l'on en croit une récente étude britannique publiée dans la revue scientifique *Arthritis Care & Research*.

### Une usure anormale du cartilage

En effet, cette étude (qui portait sur plus de 4.500 personnes) a montré que la douleur ressen-



tie au niveau des genoux lors d'une montée d'escalier pourrait être un bon signe d'alerte. L'arthrite, dont l'arthrose (ou ostéoarthrite) est la forme la plus courante, correspond à une usure anormale du cartilage : les articulations les plus fréquemment touchées sont celles du genou, de la hanche et de la colonne vertébrale.

"À l'heure actuelle, il est très difficile de prévenir l'apparition de l'arthrite, explique le Dr Nathalie Carter, du centre britannique de recherche sur l'arthrite. Ce signe d'alerte pourrait nous permettre d'agir beaucoup plus tôt et de proposer, par exemple, une perte de poids au patient afin d'éviter une aggravation de la situation."

## BURKINA FASO Attaques autour de l'ambassade de France à Ouagadougou

Des attaques étaient en cours vendredi dans la capitale burkinabè Ouagadougou autour de l'ambassade de France et de l'institut français, ont rapporté des médias citant un message posté de l'ambassade.

"Attaque en cours à l'ambassade de France et à l'Institut français. Restez confinés là où vous êtes", indique ce bref message sur la page Facebook.

Selon des témoins cités par l'AFP, cinq hommes armés sont sortis d'une voiture et ont ouvert le feu sur des passants avant de se diriger vers l'ambassade de France dans le centre de la capitale du Burkina Faso.

Selon une source à l'intérieur de l'ambassade de France, cinq hommes armés auraient essayé de rentrer dans l'ambassade sans y parvenir.

Ils ont alors tiré sur l'ambassade avant d'entrer à l'Etat-major des Forces armées burkinabè.

Des forces spéciales françaises sont basées à l'aéroport de Ouagadougou.

D'autres témoignages ont fait état d'une explosion près de l'état-major des armées burkinabè et de l'institut français, à environ un kilomètre de cette première attaque, toujours dans le centre de la capitale burkinabè.

Des photos postées par des habitants de la capitale sur Twitter montraient plusieurs épaisses colonnes de fumée noire s'élevant de plusieurs bâtiments, dont celui de l'état-major des forces armées burkinabè.

### Pas de victime française

Aucun ressortissant français n'a été tué ou blessé dans l'attaque qui a visé vendredi l'ambassade de France à Ouagadougou ainsi que l'état-major des forces armées burkinabè, a indiqué une source diplomatique française.

"Il n'y a pas de victime française", a précisé cette source citée par l'AFP.

La situation est "sous contrôle" à l'ambassade de France et à l'Institut français, avait précisé auparavant l'entourage du chef de la diplomatie, Jean-Yves Le Drian.

Le gouvernement burkinabè a confirmé dans un communiqué vendredi que les auteurs de l'attaque ont été neutralisés.

Aucun bilan n'est disponible pour l'instant", poursuit le texte diffusé sur le site du Service d'information du gouvernement du Burkina Faso.

Selon une source à l'intérieur de l'ambassade de France, cinq hommes armés auraient essayé de rentrer dans l'ambassade sans y parvenir.

Ils ont alors tiré sur l'ambassade avant d'entrer à l'Etat-major des Forces armées burkinabè.

## LIBYE Le gouvernement libyen appelle à un cessez-le-feu immédiat à Sabha dans le sud

Le gouvernement libyen a appelé jeudi à un cessez-le-feu immédiat à Sabha (sud), où de nombreux civils ont été tués et blessés dans des conflits tribaux violents.

"Le conseil présidentiel du gouvernement d'accord national a exprimé de profonds regrets devant les développements à Sabha et les combats dans la ville entre des frères libyens", a-t-il indiqué dans un communiqué, appelant toutes les parties prenantes à la raison et au dialogue.

Le gouvernement ajoute qu'il est en train de former un comité afin d'établir une trêve et de rétablir la stabilité dans le sud".

La Mission de soutien de l'ONU en Libye (MANUL) a exprimé jeudi ses préoccupations face aux violences dans la ville, demandant un arrêt immédiat du "recours indiscriminé aux armes dans les zones densément peuplées".

## RÈGLEMENT DU CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL Poursuite d'un processus malgré les entraves marocaines

Les perspectives de la relance des pourparlers pour le règlement du conflit du Sahara occidental se sont précisées davantage depuis la désignation de l'allemand, Horst Kohler, comme Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, et qui poursuit un cycle de rencontres avec les parties en conflit (le Maroc et le Front Polisario) ainsi que les deux pays observateurs, l'Algérie et la Mauritanie.

La démarche de M Kohler, qui a tenu des séances de travail avec ses interlocuteurs, à l'exception du Maroc qui n'est pas encore allé à la rencontre de l'émissaire onusien mais qui se trouve dans l'obligation de le faire, s'inscrit dans l'esprit des différentes résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu, appelant à la reprise des négociations en vue de parvenir à une solution durable à un conflit vieux de 42 ans, et qui soit "conforme à la lettre et à l'esprit des décisions pertinentes" de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) devenue Union africaine (UA) et des Nations unies (ONU).

Malgré le fait que toutes les résolutions demandent des négociations sans condition préalables, les négociations n'ont pas pu avancer, pour la seule raison que le Maroc bloque le processus en posant toujours le préalable exigeant que son plan d'"autonomie" soit la seule base de négociation, alors que le Front Polisario est toujours disposé à discuter toutes les propositions, et resté ouvert à tout négocier dans un referendum d'autodétermination à travers lequel toutes les options soient possible (+indépendance, autonomie, intégration+).

Toutefois, le Maroc refuse de discuter l'option indépendance, et c'est ce préalable qui empêche les discussions et entrave les négociations.

La dernière résolution du Conseil de sécurité relative au Conflit, remonte à avril 2017, lorsque il a prorogé, à l'unanimité de ses 15 membres, d'un an, le mandat de la mission de l'Onu pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, demandant au Maroc et le Front Polisario de continuer de "faire preuve de volonté politique et de travailler dans une atmosphère propice au dialogue afin de reprendre les négociations et leur garantir le succès".

A la même occasion, nombreux parmi les membres du Conseil de sécurité se sont félicités des efforts de M. Guterres et son Envoyé



personnel pour relancer le processus de négociations avec "une nouvelle dynamique dans un nouvel esprit" qui déboucheront sur la reprise du processus politique pour parvenir à une solution qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Les actions du Conseil de sécurité constituent une suite sur le chemin d'un processus de règlement enclenché effectivement le 20 juin 1991 avec la signature, à l'initiative de l'ex OUA (actuellement UA) et l'ONU, d'un cessez-le-feu entre l'occupant marocain et le Front Polisario, unique et légitime représentant du peuple sahraoui. L'accord de cessez-le-feu est assorti d'un plan de paix qui prévoit la tenue d'un référendum d'autodétermination en 1992 (résolution 690).

### Obstination de l'occupant marocain, un déni de la légalité internationale

Toutefois, le référendum en question a été à chaque fois, depuis 1992, repoussé, en raison du non respect par le Maroc de ses engagements pris devant la communauté internationale, alors que le Conseil de sécurité continuait la prise en charge de la question, en adoptant pas moins d'une vingtaine de résolutions.

En plus de la prorogation répétitive du mandat de la Minurso, il y est demandé aux parties au conflit notamment, entre autres, de "continuer de faire preuve de volonté politique, de travailler dans une atmosphère propice au dialogue, d'engager des négociations per-

mettant l'application de ces résolutions" sous les auspices du secrétaire général de l'Onu.

Mais la dernière fois où le Front Polisario et le Maroc s'étaient rencontrés autour de la même table de négociations remonte à mars 2012 à Manhasset aux Etats-Unis.

Depuis le processus de paix lancé par l'Onu se trouve dans l'impasse en raison des entraves dressées par le Maroc pour empêcher le règlement du conflit sur la base des principes de la légitimité internationale qui garantissent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans la perspective du règlement, à l'invitation de l'ancien Envoyé personnel du SG de l'Onu, Christopher Ross, les délégations du Maroc et du Front Polisario avaient participé, en mars 2012, pour la dernière fois à des pourparlers informels à Greentee, Manhasset aux Etats-Unis.

Les discussions s'étaient déroulées dans le cadre de la Résolution de l'Onu (3437 de novembre 1979) L'Algérie représentée par une délégation avec celle de la Mauritanie, avaient également pris part à ces discussions dans le but de trouver une solution politique "juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental".

Cependant, malgré le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés de l'Onu, les deux parties n'ont pas réussi à s'entendre, en raison de l'obstination de l'occupant marocain à poursuivre le

déni flagrant de la légalité internationale.

Les parties avaient également discuté, lors des assises de Manhasset, sur le déminage, les ressources naturelles et l'environnement, sans préjudice au statut définitif du territoire.

**Historiquement,** l'amorce du processus du règlement n'était pas un fait du hasard mais il avait été précédé par des rencontres et discussions secrètes entre le Maroc et le Front Polisario dont le premier contact direct a eu lieu en 1979 à Bamako (Mali), puis la rencontre en 1989 à Marrakech entre le roi Hassan II et une délégation du Polisario, en passant par Alger 1983, Genève (1996), Londres (1997), Wyoming en 2001 aux Etats unis d'Amérique, sous les auspices de James Backer, Durnshtain (Autriche 2009), Westchester (USA 2010), Long Island (USA 2010 -deux rencontres- et 2011), Mellieha (Malte 2011), arrivant à Manhasset (USA-deux rencontres en 2011- et 2012).

Pour ce qui est des négociations directes sous les auspices de l'Onu, la première réunion entre délégations Maroc-Front Polisario s'était tenue en 1993 à Al aayoun occupée, suivie par la rencontre de celle de Londres (juillet 1997), puis Lisbonne (août 1997), avant Houston (septembre 1997), Genève (juillet 2000, sur le programme de mesures de confiance), Berlin (septembre 2000), et Manhasset (Juin et août 2007, Janvier et mars 2008).

De cette chronologie ressort la reconnaissance, par le Maroc, du Front Polisario comme représentant unique et légitime du peuple sahraoui, l'accord sur le plan du règlement menant au référendum autodétermination, alors que les accords conjoints d'Houston, restent un tournant décisif, pour avoir relancé l'opération de recensement des réfugiés, annoncé le début de la mise en œuvre du plan de règlement, gelé les opérations militaires et décidé la libération des prisonniers politiques.

## RD CONGO Plus de 40 personnes tuées dans des conflits interethniques dans le nord-est du pays

Au moins 40 personnes ont été tuées dans la nuit de jeudi à vendredi dans le village de Maze (nord-est de la République démocratique du Congo) suite aux conflits interethniques opposant les Hemas et les Lendus dans la province de l'Ituri, selon des sources concordantes.

Les victimes tuées appartiennent majoritairement à l'ethnie hema qui a été surprise par l'attaque de leur village par des Lendus, rapporte une

source sécuritaire. Le vice-gouverneur de la province de l'Ituri, Pacifique Keta Upar, a déclaré qu'une réunion de sécurité était en cours pour déterminer exactement la situation.

Depuis plus de deux mois, les hostilités entre les Hemas et les Lendus dans le territoire de Ndjugu ont déjà causé la mort de plus de 100 personnes.

Des milliers des maisons ont égale-

ment été incendiées et plus de 60.000 personnes ont fui vers Bunia, le chef-lieu de la province, tandis que des milliers d'autres se sont réfugiés en Ouganda, selon les humanitaires sur place.

Les autorités ont déployé l'armée la semaine passée pour appuyer les forces de police qui semblent selon les médias dépassées par la gravité des hostilités sur le terrain.

## PALESTINE

## L'ONU espère que la conférence des donateurs à Rome permettra de résoudre la crise financière de l'UNRWA

Les Nations unies espèrent que la conférence des donateurs, prévue le 15 mars à Rome, permettra de pallier la réduction des versements financiers américains à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui reste une "force de stabilisation" dans la région.

Le but de la conférence de Rome est de "s'assurer que la crise financière sans précédent de l'UNRWA de 446 millions de dollars est résolue de manière urgente", a souligné Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, jeudi.

"La crise financière de l'UNRWA continue d'être profonde", a-t-il rappelé lors de son point de presse quotidien à New York, affirmant que l'UNRWA reste "une force de stabilisation dans la région et doit de ce fait être soutenue".

Selon lui, un certain nombre d'Etats membres ont expédié leurs contributions financières à l'UNRWA, "mais elle a besoin d'avoir de nouveaux financements pour continuer ses opérations importantes" de prestation de services de base à plus de 5 millions de Palestiniens réfugiés en Jordanie, en Syrie, au Liban, ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie, y compris à El-Qods Est.

"Nous souhaitons vivement voir une participation active" à cette conférence co-organisée par la Suède, la Jordanie et l'Egypte, en plus



du pays hôte, l'Italie. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres y participera, comme la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

L'objectif est de combler le trou laissé par les Etats-Unis, selon ces pays. Fin janvier dernier, l'UNRWA avait lancé une campagne mondiale de levée de fonds pour réunir 500 millions de dollars afin de compenser les coupes des contributions

américaines à son budget de fonctionnement.

Les Etats-Unis étaient, en effet, le premier contributeur au budget de cette agence onusienne créée en 1949.

L'année dernière Washington avait contribué par 363 millions de dollars au budget de l'UNRWA, alors que pour 2018 les Américains ont informé l'Agence qu'ils ne comptaient apporter que 60 millions USD.

## RUSSIE

## Les nouvelles armes russes ne constituent pas une menace pour les autres pays

Moscou a fait savoir vendredi, au lendemain de la présentation des nouvelles armes russes lors du discours du président Vladimir Poutine, que celles-ci ne présentaient "aucune menace pour celui qui n'entend pas attaquer notre pays".

"La Russie s'est dotée de nouvelles armes nucléaires et hypersoniques, mais cela ne doit pas inquiéter les pays qui n'envisagent pas de l'attaquer", a déclaré le porte-parole du Président russe, Dmitry Peskov.

"Je répète et le Président en a parlé: la Russie n'a l'intention d'attaquer personne."

Ces armes ne présentent aucune menace pour celui qui n'entend pas attaquer notre pays", a indiqué le porte-parole du Kremlin.

Selon l'agence Sputnik, Dmitry Peskov a fait cette déclaration, en commentant les propos de la porte-parole du Département américain Heather Nauert, selon lesquels sur une vidéo présentée mercredi par Vladimir Poutine au parlement russe, un missile du système Sarmat frapperait la Floride.

"C'est inquiétant de voir le gouvernement russe attaquer les Etats-Unis", avait notamment déclaré Mme Hauert.

"Je ne vois pas de raisons pour affirmer qu'on a montré un Etat américain (dans la vidéo sur le Sarmat, ndr).

Nous n'avons utilisé aucune carte, on y voit des contours absolument abstraits et il n'y a aucun lien avec un pays concret", a souligné Peskov.

Le nouveau missile balistique intercontinental russe RS-28 Sarmat est capable de percer n'importe quel bouclier antimissile et constitue une réponse de Moscou au programme américain Prompt Global Strike, selon le vice-ministre russe de la Défense Youri Borissov.

Cette nouvelle arme subira ses premiers tests d'ici la fin de l'année, selon le quotidien Kommersant se référant à des sources proches du ministère de la Défense.

Vladimir Poutine a dévoilé jeudi, vidéos à l'appui, des missiles à "portée illimitée" et différentes autres nouvelles armes russes lors de son discours au parlement du pays.

"Il s'agit de systèmes russes d'armement stratégique dernier cri, que nous créons en réponse à la sortie unilatérale des Etats-Unis du traité ABM et sur le déploiement pratique de ce système aussi bien sur le territoire des Etats-Unis qu'au-delà de leurs frontières nationales", a notamment déclaré le président russe.

Il a également souligné que la Russie avait mené "un travail intense" au cours de ces dernières années visant au développement d'armements stratégiques de la dernière génération.

"Cela nous a permis de faire un grand pas dans la création de nouveaux domaines d'armes stratégiques", a précisé Vladimir Poutine, ajoutant que plus de 300 nouveaux modèles de matériel militaire ont rejoint l'armée russe depuis 2012.

Le discours de Vladimir Poutine, prononcé devant les membres du gouvernement et de hauts responsables de l'Etat, intervient à deux semaines de la tenue de l'élection présidentielle de Russie prévue le 18 mars.

Ce discours se veut "un programme d'action présenté aux citoyens de Russie par le Président en exercice", avait expliqué Alexandre Roumiantsév, coprésident de l'état-major de campagne de Vladimir Poutine. Outre Poutine, sept autres candidats briguent le poste de président.

## SYRIE

## Un "débat urgent" sur la Ghouta orientale au Conseil des droits de l'homme de l'ONU

Un "débat urgent" sur la situation humanitaire dans la Ghouta Orientale en Syrie devait être organisé vendredi au Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève, à la demande de la Grande-Bretagne, a annoncé un porte-parole.

Le débat débutera à 15h00 (14h00 GMT) au Palais des Nations, siège des Nations unies à Genève, a précisé Rolando Gomez.

Un projet de résolution, déposé par la délégation britannique, sera discuté et soumis au vote des 47 pays actuellement représentés au Conseil pour un mandat de trois ans.

La Russie n'y figure pas. Ce document réclame l'application de la résolution votée samedi par le Conseil de sécurité de l'ONU qui prévoit un cessez-le-feu de 30 jours autour de l'enclave rebelle de la Ghouta Orientale, proche de Damas.

Cette trêve n'a toujours pas été suivie d'effet, mais

la Russie a décrété unilatéralement une "pause" quotidienne des combats de 5 heures qui n'a pour l'instant pas permis la livraison d'aide, ni l'évacuation de malades et de civils.

Les forces loyales au gouvernement syrien et les factions de l'opposition armée qui contrôlent l'enclave s'accusent mutuellement de violer la trêve.

Le projet de résolution britannique demande au Conseil des droits de l'Homme que la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie "ouvre urgemment une enquête complète et indépendante sur les événements récents dans la Ghouta Orientale".

L'ONU espère pouvoir livrer de l'aide humanitaire dans la ville de Douma dans la Ghouta Orientale, "d'ici quelques jours", mais estime que la pause de cinq heures décrétée par Moscou "n'est pas suffisante".

"D'ici quelques jours, nous devrions être capa-

bles d'entrer dans la Ghouta Orientale (...) Nous avons été informés jeudi que nous pourrions recevoir une lettre d'autorisation du gouvernement syrien pour entrer dans Douma", a déclaré jeudi à Genève le chef du groupe de travail humanitaire de l'ONU pour la Syrie, Jan Egeland.

L'annonce lundi par la Russie d'imposer une pause des combats de cinq heures chaque jour "est positive, mais il n'existe aucun acteur humanitaire qui pense que cinq heures sont suffisantes" pour mener une mission d'aide, a-t-il relevé lors d'un point de presse. "Nous devons nous asseoir avec la Russie et d'autres pour obtenir un accord qui va aider les civils", a-t-il dit.

M. Egeland a estimé à un millier le nombre de malades devant être évacués de la Ghouta, où vivent quelque 400.000 habitants.

Il a indiqué que 43 camions d'aide attendent

d'avoir l'autorisation d'entrer dans Douma.

Un couloir humanitaire a été mis en place par Moscou et Damas afin de faciliter l'entrée de l'aide et la sortie de civils de la Ghouta, de 09h00 à 14h00 (07h00 à 12h00 GMT).

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté samedi dernier à l'unanimité la résolution 2401 réclamant un cessez-le-feu d'au moins 30 jours en Syrie qui autoriserait l'accès humanitaire et l'évacuation médicale urgente.

Selon la résolution, qui a été approuvée après deux semaines de consultations difficiles, le cessez-le-feu ne s'applique pas aux opérations militaires contre les groupes terroristes en Syrie désignés par le Conseil de sécurité.

La résolution exige également la levée immédiate des sièges des zones habitées, y compris la Ghouta orientale, le dernier bastion majeur des rebelles, qui a subi de nombreux bombardements

Au moins une personne a été tuée et quatre autres blessées dans un attentat à la voiture piégée visant un convoi des troupes étrangères vendredi dans l'est de Kaboul, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

"Vers Ghoo, l'explosion d'une voiture s'est produite dans le quartier de Qabil Bay, la cible était un convoi des troupes étrangères", a indiqué Najib Danish, porte-parole du ministère.

Au moins "une personne a été tuée et quatre blessées, tous civils, et des dégâts ont été causés au quartier", a-t-il ajouté.

"Nous ne savons pas s'il y a des victimes parmi les troupes étrangères", a complété son adjoint, Nasrat Rahimi. Najib Danish



avait dans un premier temps évoqué l'explosion d'un engin "dans la voiture" d'employés étrangers, ce qui semblait peu probable au vu des dégâts occasionnés aux commerces et maisons alentours.

Il s'agit du premier incident violent enregistré dans Kaboul et visant des étrangers depuis l'offre de paix faite mercredi aux talibans par le président Ashraf Ghani et fraîchement accueillie par les insurgés.

Plus de 16.000 troupes étrangères sont déployées sous mandat de l'Otan, dont une majorité d'Américains qui encadrent les forces afghanes et conduisent des opérations au nom de la lutte contre le terrorisme.

APS

**AFGHANISTAN**  
**Kaboul: au moins un mort dans un attentat contre un convoi des forces étrangères**

## ALGÉRIE - FRANCE

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI, L'A INDIQUÉ, HIER À OUM EL-BOUAGHI :

## «La restitution des crânes des résistants algériens est en bonne voie»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a indiqué, hier à Oum El-Bouaghi, que la restitution des crânes des résistants algériens, conservés depuis près de deux siècles au musée de l'Homme de Paris (France), en vue de leur inhumation en Algérie, "était en bonne voie".

Interrogé sur ce dossier en marge de la cérémonie commémorant le 61<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition du martyr Larbi Ben M'hidi (1923-1957) tenue au Douar Kouahi (Ain M'lila), lieu de naissance du martyr-symbole, le ministre a affirmé que "la restitution des crânes des résistants algériens était en bonne voie", rappelant qu'une commission technique chargée de la restitution des crânes est "à pied d'œuvre".

"La commission a entamé son travail après la présentation par l'Algérie d'une demande officielle à la France concernant ce dossier", a-t-il ajouté.

M. Zitouni a également répondu à une question relative à la récupération des archives de l'Algérie détenues en France assurant qu'"il y a une volonté entre les deux parties pour étudier le dossier à travers des spécialistes dans le cadre d'une commission mixte".

Au Douar Kouahi, le ministre s'est recueilli à la mémoire de Larbi Ben M'hidi en présence de la sœur du martyr, Drifa Ben M'hidi, des autorités locales



civiles et militaires, des membres de la famille révolutionnaire et de nombreux citoyens. Il a également visité la maison

familiale qui a vu naître, il y a 95 ans, le martyr.

A centre ville d'Ain M'lila (60 km à

l'ouest d'Oum El Bouaghi), Tayeb Zitouni a inauguré une stèle commémorative à la mémoire de Larbi Ben M'hidi et rendu hommage au membre du Groupe des 22 historique, "architecte de la grève des huit jours" (la grève a été déclenchée le 28 janvier 1957 par les commerçants et travailleurs algériens, NDLR).

In situ, le ministre des Moudjahidine a appelé à "la fidélité au message des Chouhada et des Moudjahidine, pour la préservation de la mémoire historique de l'Algérie".

"Il nous appartient de s'inspirer des sacrifices des Chouhada et de la bravoure des Moudjahidine pour l'édification du présent et de l'avenir", a-t-il souligné.

Dans la ville d'Ain M'lila, M. Zitouni prendra part à une rencontre sur le martyr Larbi Ben M'hidi, au cours de laquelle des conférences sur la vie et l'œuvre du martyr-symbole seront animées.

Le ministre devra également visiter des structures relevant de son département.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE CONSERVATION DE FORETS DE TISSEMSILT

### AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE

#### DE CAPACITES MINIMALES N°02/CFT/2018

#### NIF N° : 38-012-000-150-08-97-200

La Conservation des forêts de la wilaya de Tissemsilt lance AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES pour 1 élevages Apicoles (02 lots) dans le cadre de programme de développement rural ( FNDR ligne 03) repartis comme suit :

**Lot N°01 :** Fourniture de 2020 ruches pleines et de 2020 ruches vides et matériels spécialisés (commune de : Lazharia + Larebaa+ Boucaid + Bordj Bounaama + Sidi Slimane + Beni Lahcene+ Beni Chaib + Lardjem+ Malaab + Sidi Lantri + Tamelehet)

**Lot N°02 :** Fourniture de 1980 ruches pleines et de 1980 ruches vides et matériels spécialisés (commune de : Ammari +Maaçem + Sidi Abed + Tissemsilt+ Ouled Bessam + Laayoune + Khemisti + Thniat Elhad+ Bordj Emir Abdelkader + Youssef + Sidi Boutouchenet)

Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou deux lots mais il ne sera retenu que Un (01) seul lot.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges au siège de la Conservation des Forêts de Tissemsilt Cité Ain Bordj, Sidi khelifa Tissemsilt 38000.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres à l'adresse sus indiquée portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° 02/CFT/2018  
ELEVAGES APICOLES

SOUSSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES

Sous trois enveloppes séparées, cachetées introduites dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme.

Les trois enveloppes intérieures cachetées contenant : le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.

1- Le dossier de candidature contient :

- ❖ La déclaration de candidature (renseigné et signé).

- ❖ La déclaration de probité (renseigné et signé).

- ❖ Les statuts pour les sociétés.

- ❖ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- ❖ Les références professionnelles, appuyées d'attestation de bonne exécution (copie).

- ❖ Liste des moyens humains (assuré par les services compétents) affiliation CNAS, état de mouvement des salaires; affectés pour l'exécution des travaux, Accompagné ainsi d'un encadrement technique justifié par un diplôme, contrat notarié et assurance ;

- ❖ La liste du matériel à engager dans le projet, accompagné des pièces justifiées par carte grise en Propriété avec assurance en cours de validité.

- ❖ Les bilans des trois dernières années avec un moyen de 01 million de DA (1 000 000.00 DA)

- ❖ Carte d'artisanat ou Attestation de disponibilité des riches.

- ❖ 2- L'offre technique contient :

-Une déclaration à souscrire ;

-Le cahier de charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;

-Planning d'exécution des travaux.

- mémoire technique

3- L'offre financière contient :

-La lettre de soumission ;

-Le bordereau des prix unitaires ;

-le devis quantitatif et estimatif.

La date de dépôt des offres est fixée au Vingt un (21) jour avant midi 12:00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, la durée de compter la première parution du présent avis dans la presse ou la BOMOP.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. L'ouverture des plis sera publique, elle se fera le jour de dépôt des offres à 13:30 heures au siège de la conservation des forêts, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants.

## AÏN DEFLA - MUSIQUE

# Sadek Djemaïoui régale le public

Le chanteur du célèbre groupe "El Bahara", Sadek Djemaïoui, a subjugué, jeudi en soirée, le public d'Aïn Defla où il s'est produit dans le cadre de sa tournée nationale entamée le 4 février à partir de Boumerdès.

A 70 ans passés (né le 1er août 1947), l'auteur du tube mythique "Djibouha Ya Louled" interprété en 1982 à l'occasion de la coupe du monde de football en Espagne à laquelle l'équipe nationale prenait part pour la première fois de son histoire, a ébloui les présents à la salle Emir Abdelkader d'Aïn Defla, démontrant qu'il avait encore de beaux jours dans le monde de la chanson.

Des jeune et des moins jeunes se laissaient aller au rythme de la musique, dansant de longues minutes durant.

La mesure donnée par le "Bendir", le tambourin et le tar a empreint de manière particulière la prestation de l'enfant d'AïnTaya, bien entouré par les membres de son orchestre et qui, à l'occasion, était accompagné de la troupe théâtrale "El Besma" de Boussaïli et de l'humoriste Rachid Bouchdi venu d'El Oued.

Des chansons telles "Choukran ya oustadi" (merci mon professeur) dans laquelle il rend hommage aux instituteurs, mais d'autres encore plus récentes à l'image de "El Djazair wahda mouwahada et El Djazair Oumetna", un hymne à l'unité nationale, ont été reprises en chœur par le public.

"Pour moi, Sadek Djemaïoui est resté égal à lui-même, s'employant comme de coutume, à répandre son message à la portée éminemment



pédagogique", soutient Fatiha, une enseignante à la retraite.

Pour cette sexagénaire, le secret de cette longévité est dû à la passion pour l'Algérie et au désir de contribuer à l'effort consistant à semer l'espoir, la solidarité, la tolérance et la fraternité.

Rencontré à la fin du spectacle, M. Djemaïoui s'est dit "très ému" par la réaction du public et surtout les familles.

"Franchement, je ne m'attendais pas à une telle réaction de la part du public, cela m'a mis du baume au cœur et les larmes aux yeux", a-t-il reconnu.

S'attardant sur la caravane de la paix et de la fraternité lancée depuis Boumerdès il y a près d'un mois,

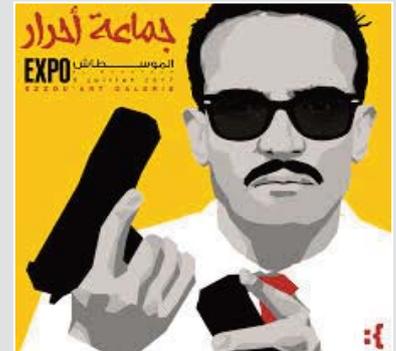
celui qui l'UNICEF a décerné en 2014 le prix spécial national pour ses œuvres aux profits des enfants, a précisé que son objectif premier consiste à inviter les Algériens à vivre dans un cadre harmonieux, loin de tous les conflits.

"Lutter contre la violence et consolider l'identité et l'unité nationales en chantant l'amour, la tolérance et la fraternité entre les jeunes constituent plus qu'une mission pour moi", a-t-il souligné, faisant part de sa défense acharnée pour les causes justes et tout ce qui a trait à l'humanité.

Après Aïn Defla, Sadek Djemaïoui se produira dans plusieurs wilaya de l'ouest avant de prendre la direction du sud du pays.

## EXPOSITION

# «El Moustach» dévoile la pop culture algérienne dans une nouvelle exposition



Une installation dédiée au PopArt et à la pop culture algérienne, réunissant des œuvres assistées par ordinateur revisitant des symboles de l'imaginaire algérien, a été inaugurée vendredi à Alger par l'artiste "El Moustach".

Cette exposition intitulée "Sog Ur Mother Is Open at Night", en référence à la fameuse réplique de Athmane Ariouette dans le film "Une famille comme les autres", a été organisée à l'Espace d'art contemporain, "Espaco".

Pour plonger le visiteur dans cet univers de culture populaire, influencée par la musique, la télévision et le sport, l'artiste recrée dans cette galerie un café maure rappelant un café populaire de Boumerdès où il avait dévoilé ses premières œuvres.

Caisses de limonade, tables et chaises, gobelets et jeu de domino constituent l'essentiel de ce décor qui accueille des œuvres essentiellement inspirées de l'univers du film "Carnaval Fi Dechra" dont plusieurs extraits, répliques et personnages font partie de l'imaginaire collectif.

El Moustach plante d'abord un décor de campagne électorale avec des affiches et des panneaux tirés du même film et revisite divers portraits graphiques de "Mkhlof El Bombardi", personnage principal de cette œuvre, ainsi que ces slogans de campagne.

Dans son œuvre "El qâada", l'artiste a rassemblé des portraits rassemblant, dans le patio d'une maison de la Casbah, Hadj M'hamed El Anka, Cheb Hasni, Dahmane El Harachi, Zineddine Zidane, Lotfi Attar, l'inspecteur Tahar ou encore Matoub Lounes.

La magie des arts graphiques permet à l'artiste de faire porter au cardinal du châabi des lunettes 3D, de créer un superman algérien ou a habiller ses personnages des anciens maillots de l'équipe nationale de football des années 1980.

Dans les œuvres imprimées de l'artiste, une série est dédiée à la symbolique de la khamssa qui est déclinée dans plusieurs toiles tout comme une version chic de la jeune femme algérienne actuelle drapée d'un haïk et entourée de symboles et logos de marques de luxe.

Dans cette installation la magie du PopArt et du graphisme fait que le visiteur se retrouve dans un univers où Al Pacino, Che Guevara, El Hadj M'hamed El Anka, Amer Ezzahi, El Hachemi Guerouabi, ou encore Bruce Lee parlent le même langage et intègre l'univers populaire algérien.

Artiste PopArt, El Moustach, Hicham Gaoua de son vrai nom, fait parler de son travail depuis plus de trois ans en prenant part à des événements de street art et en exposant dans des lieux insolites avant de montrer ses œuvres dans des galeries d'art comme "Kef Nounou" et le "Sous-marin".

En 2017 il a pris part à l'exposition collective "PopArt from north africa" dans une galerie londonienne.

Cette dernière exposition d'El Moustach se poursuit jusqu'au 23 mars à la galerie Espaco.

APS

## SPECTACLE

# L'opéra Madame Butterfly, du compositeur italien Giacomo Puccini, présenté à Alger

L'opéra "Madame Butterfly", tragédie japonaise en deux actes du compositeur italien Giacomo Puccini, a été présenté en version scénique vendredi soir à Alger par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider, devant un public nombreux.



La fosse scénique de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh a accueilli, près de deux heures durant, une cinquantaine de musiciens de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger qui ont exécuté une œuvre faisant partie du grand répertoire des œuvres les plus jouées au monde, écrite par Giacomo Puccini (1858 - 1924), sur un livret en Italien de Luigi Illica et Giuseppe Giacosa.

Mis en scène par Olivier Tousis dans une conception subtilement menée dans les quatre pupitres (soprano, alto, ténor et basse) par des voix lyriques algériennes et de plusieurs pays, le spectacle a embarqué l'assistance, dans une série de romances à rebondissement, explorant les travers de l'être, sujet à la tentation et l'infidélité, dans un dialogue entre les civilisations, orientale et occidentale. "Madame Butterfly", spectacle servi

par une dizaine de comédiens et autant de figurants, raconte l'attente et le désespoir de Cio-Cio-San, dite "Madame Butterfly", fiancée à un officier américain, "Benjamin Franklin Pkinton", de passage à Nagasaki (Japon) qui repart à son pays sans avertir et sans plus donner le moindre signe de vie.

Après avoir vécu le grand amour avec Pkinton, qui, lui, voyait en sa relation "un simple passe temps", Butterfly va se noyer dans son chagrin, tenant au secret l'existence d'un enfant qu'elle avait eu avec lui.

Elle se jura alors, si son fiancé ne revenait pas, de se donner la mort avec le couteau que son père avait lui aussi utilisé pour mettre fin à ses jours sur ordre de l'empereur.

De retour après trois ans avec sa nouvelle campagne américaine, l'offi-

cier américain découvre l'existence de son fils qu'il décide de prendre avec lui, ne laissant aucun choix à Butterfly qui finit par mettre à exécution sa promesse macabre.

Les comédiens, incarnant des personnages aux caractères épais, ont su porter le texte de cette œuvre lyrique gigantesque, conduisant la trame avec assurance et professionnalisme.

Avec des voix puissantes et limpides, Catherine Manandaza (Madame Butterfly), Jean Goyetche (Pkinton), Marc Souchet (le consul américain, Sharpless), Elena Rakova (Suzuki), Hadj Aïssa Amara (Goro), Anissa Hadjarsi (Kate pkinson), Olivier Tousis (Yamadori / Lo Zio Banzo) et Adol Ibrahim (imperial commissario), se sont donnés la réplique dans des échanges intenses.

Sur une scène presque

nue, agrémentée d'un éclairage concluant et servie par un décor, signé Kristof Tsiolle, l'espace, suggéré par quelques accessoires, se prolonge dans des projections d'images, de l'intérieur d'une maison japonaise, permettant un bon contexte aux comédiens-vochalistes.

En présence du ministre des Travaux publics et des

Transports, Abdelghani Zaalane, le maestro Amine Kouider a dirigé ses musiciens, brillants de technique et de maîtrise, avec une baguette de maître, riche d'une expérience qui n'est désormais plus à prouver.

Emanant de l'Orchestre symphonique national, créé en 1992 et lancé en 1997 sous la direction du regretté maestro Abdelwahab Salim (1931-1999), l'Orchestre de l'Opéra d'Alger œuvre entre autre, à la promotion de la musique symphonique en multipliant les tournées régionales et les concerts éducatifs dédiés aux enfants.

Organisé par l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh sous l'égide du ministère de la Culture, l'opéra lyrique "Les noces de Figaro" est reconduit samedi, sur la même scène, pour une deuxième représentation.

# Programme de la soirée

**TF1 21:00**  
**Les seigneurs**

Réalisateur : Olivier Dahan  
Avec : José Garcia , Omar Sy



Ancien international de football, Patrick Orbéra, la cinquantaine, a mal terminé sa carrière. Alcoolique et ruiné, il doit retrouver un emploi stable pour espérer revoir sa fille. Le juge le contraint d'accepter le poste d'entraîneur du club amateur de Molène, en Bretagne. L'enjeu est de taille pour les habitants de l'île : si leur équipe passe deux tours de la Coupe de France, la conserverie locale, en redressement, sera sauvée.

**France 2 21:05**  
**Jason Bourne : l'héritage**

Réalisateur : Tony Gilroy  
Avec : Jeremy Renner , Edward Norton



Un journaliste préparant un article sur Jason Bourne ayant été assassiné, les opérations secrètes de la CIA sont en danger. Byer est chargé d'enquêter sur cette fuite. Il décide de fermer le programme Outcome et d'éliminer tous ceux qui y ont participé. Parmi eux, Aaron Cross, préparé grâce à des médicaments et un entraînement poussé aux expériences les plus difficiles, traverse l'Alaska à pied.

**France 3 21:00**  
**Brokenwood**

Réalisateur : Joshua Frizzell  
Avec : Neill Rea , Fern Sutherland



Brokenwood est le théâtre d'un événement très attendu : le concours viticole annuel. Même Mike Shepherd, qui vient de faire l'acquisition d'une parcelle de vignoble, se réjouit d'assister à cette remise de prix. Or, à la surprise générale, Amanda James, favorite de la compétition, est détrônée par son rival, le viticulteur de la cave Bright Valley. Le lendemain, Paul Winterson, le président de la manifestation, est retrouvé mort dans une cave à fermentation au sein de l'établissement d'Amanda James.

**CANAL+ 21:00**  
**Football / Ligue 1 Conforama**

MARSEILLE / NANTES



Les défaites successives de l'Olympique Lyonnais font les affaires des Marseillais. Florian Thauvin et ses coéquipiers montent sur le podium et restent à distance respectable de l'OL pour le moment. Face à Nantes, cinquième, les hommes de Rudi Garcia ont l'occasion de prendre encore de l'avance. A condition de faire preuve de constance, principal défaut de cette équipe, jouant souvent sur courant alternatif. L'OM est capable de se créer de belles occasions mais de pêcher en défense ou dans la réalisation. Pour Nantes, c'est l'occasion de rattraper son retard sur la quatrième place.

**6 21:00**  
**Zone interdite**

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 212 épisodes



A 30 ans, Marc et Léa ont quitté Bordeaux avec leur bébé de 10 mois pour vivre au Vanuatu, Etat de la Mélanésie, au nord-est de la Nouvelle-Calédonie. Quant à Basil et sa sœur Bertille, originaires de Marseille, ils ont bâti un petit empire aux Philippines, archipel d'Asie du Sud-Est, en moins de 5 ans. Ils gèrent des bars, boutiques, hôtels et des restaurants... De son côté, Guillaume, 28 ans, s'est installé à São Tomé e Príncipe, au large du Gabon, pour y ouvrir la première usine d'huile de coco du pays. Enfin, Mickael Farina, chef de 27 ans, doit inaugurer un resto dans un « resort » perdu au milieu de l'océan Indien.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°1810

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

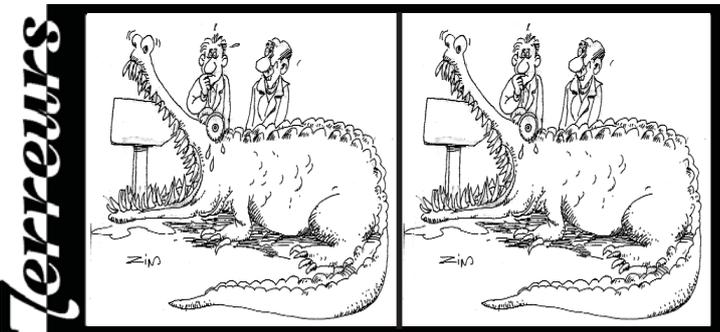
Two 9x9 Sudoku grids for the 'Samourai-Sudoku' puzzle. The grids contain some pre-filled numbers and empty cells for the player to solve.

Two more 9x9 Sudoku grids for the 'Samourai-Sudoku' puzzle, continuing the sequence of interlocking puzzles.



### Mots croisés n°1810

A crossword puzzle grid with 12 columns and 12 rows. To the left of the grid are the clues for the words to be placed. The clues include: 1. Mâche, 2. Impossibilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée, 3. Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle, 4. Maladie contagieuse, 5. Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe, 6. Port de Grèce - Ecrivain italien, 7. Laize - Insipides - Enjoué, 8. Décoratif - Ville d'Autriche, 9. Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double, 10. Dernier maire de mont-réal - Nord - Aïnsi en latin, 11. Inassimilable - Aluminium, 12. Auteur de l'opéra Œdipe - Infusion que l'on en fait Scandium, 8. Naïf et un peu sot - Police nazie - Service du travail obligatoire, 9. Instruments servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller, 10. Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir, 11. Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud - Ampère - heure, 12. Rivière des Alpes autrichiennes - Myrtille.



Grille géante n°510

charmer personne à qui parler	nocives assécher	solution cours au début	distances Asie	crabes velus	échecs de scène éruptait	calamités véhicule de transport
honorera trous de peau			mettra en rage stimu- lerais	traïnas- sas soleil de fellah		
plaisante prenons le meilleur		pris la fuite clés de réglage			distance en Chine jeux d'enfants	presque rien
dément	enlève- ment laisse entendre		très court désir animal	machine à tisser brillerez		
êtreindre point de saignée				ordre de saut filets de pêche	fait des efforts	quatre trimes- tres
habitudes parfois bizarres	nommè- rent ira trop loin	vulgaires prisons gravure sur métal			à cette place grandes galères	don d'artiste
incur- qités combat singulier			habitant du large salle			idolâtre
fouqère des vieux murs	déchif- frerez côtés du front	tupe de moteur railla	avant la maternité joliment enroulée		d'après bouche de merle	bouclier mis à l'index futile
deuxième degré cure la cheminés		agir mainte- nant mais d'avant		passai à côté	se montre utile abiura	déesse Terre rouqi lé- gèrement
passages de l'eau du moulin	parlent à leur dieu devoir de scout		bien affilé refus très net		chaîne de godets strontium au labo	atome chargé
désinfec- teraient			étape de caravane			il donnait l'accord

Solution

C'est arrivé un 4mars

**Sudoku n°1809**

8	2	4	1	6	3	5	9	7
5	7	1	9	8	2	6	3	4
6	3	9	4	5	7	1	8	2
7	1	6	8	4	9	2	5	3
9	8	5	2	3	1	7	4	6
3	4	2	6	7	5	8	1	9
1	9	7	5	2	4	3	6	8
2	5	8	3	9	6	4	7	1
4	6	3	7	1	8	9	2	5
				1	5	7	4	2
				8	9	6	5	3
				2	4	3	6	9
8	6	5	2	9	1	7	3	4
9	1	3	6	7	4	5	8	2
4	7	2	3	8	6	1	9	5
3	9	1	5	8	7	2	4	6
6	5	4	1	2	9	3	7	8
2	8	7	4	6	3	1	9	5
1	3	6	8	4	5	9	2	7
7	2	8	9	3	6	4	5	1
5	4	9	7	1	2	8	6	3

Mots Croisés n°1809

ECRIVASSIERE  
CAIRE ■ BOLIEN  
TRAIRE ■ TELLE  
OBIS ■ PRISAIS  
POT ■ SUIE ■ TEC  
AN ■ BAIS ■ I ■ NO  
RELAIS ■ ETAT ■  
A ■ ANGETTES ■ M  
SCIANT ■ AMPLE  
IO ■ NETO ■ SEUL  
TIRERENT ■ CIE  
ENNS ■ SUCETTE

Grille géante n°509

■	R	T	■	■	■	■	■	■	■	R	■	S		
■	D	E	S	I	N	T	O	X	I	Q	U	E	N	T
■	P	A	R	I	A	■	A	M	U	S	A	■	R	
■	G	E	N	E	A	L	O	G	I	E	■	G	U	I
■	R	I	T	■	A	■	E	T	R	O	I	T	E	
■	A	C	E	■	L	I	V	R	E	R	A	S	■	R
■	■	U	■	M	A	T	I	E	R	E	S	■	L	A
■	E	S	S	O	N	G	E	A	■	I	S	S	■	S
■	P	I	N	T	E	S	■	U	S	A	■	T	E	T
■	O	D	E	■	S	U	R	■	P	A	I	R	E	
■	A	N	E	R	I	E	■	G	R	A	I	N	E	S
■	■	A	R	A	■	E	L	A	N	■	S	E	R	R
■	E	■	E	M	E	T	T	R	E	■	A	I	R	E
■	G	A	N	T	■	S	I	E	U	R	■	S	A	■
■	L	O	R	■	E	S	S	A	I	M	E	■	■	■
■	R	I	C	A	N	E	R	■	E	C	R	U	E	S
■	S	E	V	I	R	■	E	R	S	■	■	O	■	■
■	E	E	N	S	■	L	A	■	N	E	R	■	■	■
■	R	O	S	I	■	L	I	R	E	■	A	■	■	■

- 1929 : Herbert Hoover devient le 31e Président des États-Unis.
- 1931 : Signature d'un accord entre Gandhi et le vice-roi des Indes prévoyant la libération des prisonniers politiques et permettant que le sel soit librement utilisé par les couches les plus pauvres de la population.
- 1933 : Franklin Roosevelt devient le 32e président des États-Unis et lance le New Deal.
- 1964 : Envoi de l'UNFICYP à Chypre.
- 1974 : Harold Wilson devient Premier ministre du Royaume-Uni.
- 1980 : au Zimbabwe, victoire électorale de Robert Mugabe.
- 1992 : Dissolution du Front islamique du salut (FIS) en Algérie.
- 2002 : Ibrahim Rugova est élu président du Kosovo.

## TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS MEHDI BOURAS : L'Algérienne Lynda Benkaddour éliminée en demi-finale

La tennismoman algérienne Lynda Benkaddour a été éliminée vendredi du tournoi international juniors "Mehdi Bouras", après sa défaite par deux sets à zéro contre l'Espagnole Ares Teixido Garcia (6-4, 6-2).

Benkaddour, 350e mondiale et tête de série N.2 de ce tournoi organisé du 27 février au 3 mars à Hydra (Alger), s'est inclinée (6-4, 6-2), contre une espagnole de 17 ans, classée 1033e mondiale. La jeune Oranaise était la dernière représentante algérienne encore en lice dans ce tournoi de grade 4, car ses compatriotes (garçons et filles) ont tous été précocement éliminés. En double, Benkaddour avait fait équipe avec la Française Anaëlle Leclercq.

Elles ont été éliminées dès jeudi, au deuxième tour de ce tableau, après leur défaite contre un tandem Italien, composé d'Eleonora Alvisi et Asia Serafini.

Au premier tour, disputé un peu plus tôt dans la matinée de jeudi, Benkaddour et son équipière avaient assez facilement passé l'écueil d'un tandem franco-espagnol, composé de Clarine Lerby et Lucia Llinares Domingo. Des dizaines de tennismen, représentant 31 pays, ont participé à ce tournoi, dédié à la mémoire de Mehdi Bouras, ancien joueur de l'équipe nationale "juniors", décédé en 2013 à seulement 24 ans.

## BASKET-BALL / DIVISION NATIONALE A DAMES (13<sup>E</sup>) : Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la 13e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Division nationale A dames, disputée vendredi :

OC Alger - GS Pétroliers	50-79
RC Bordj Bou Arréridj - USM Alger	51-27
JF Kouba - MT Sétif	44-80
USA Batna - Hussein Dey Marines	49-75
<b>Classement :</b>	<b>Pts</b>
<b>J</b>	
1. GS Pétroliers 26	13
2. H-Dey Marines	23 13
3. OC Alger	22 13
4. MT Sétif	21 13
5. RCBB Arréridj	19 13
6. USA Batna	18 13
7. USM Alger	14 13
8. JF Kouba	13 13.

## ARTS MARTIAUX MIXTES : Elias Boudegzdame représente l'Algérie au championnat "Brave 10" en Jordanie

L'Algérien Elias Boudegzdame mènera, vendredi soir à Amman (Jordanie), un combat contre le Polonais Jacob Koualiouije, au titre du championnat "Brave 10" des arts martiaux mixtes professionnels, avec la ferme volonté de préserver le titre de champion de la catégorie poids plume (66 kg). Organisée par la Fédération des arts martiaux mixtes (IMMAF) issue de l'organisation sportive de Bahreïn Hamad Bin Al Khalid Khalifa, cette compétition qui en est à sa 12e édition verra la participation de 24 athlètes représentant 14 pays à savoir l'Algérie, la Pologne, la Jordanie, la France, le Royaume-Uni, le Liban, les Etats Unis d'Amérique, le Brésil, l'Irlande, les Philippines, la Russie, la Syrie, la Finlande et l'Afrique du Sud. Le Brave 10 sera organisé pour la première fois en Jordanie, 6ème pays à abriter cet événement après le Bahreïn, le Brésil, les EAU, l'Inde, le Kazakhstan et le Mexique.

Amine Boudegzdame, frère et entraîneur du champion algérien, a exprimé, dans une déclaration à l'APS, son souhait de voir Elias préserver son titre au vu de son niveau technique et artistique, soulignant l'importance de ce championnat.

## TOURISME SAHRAOUI

### Coup d'envoi de la 3<sup>e</sup> édition du Raid des Reines d'Algérie

Le coup d'envoi de la 3e édition du Raid des Reines d'Algérie entre Alger et Tamanrasset a été donné ce vendredi à l'hôtel El-Aurassi en présence de 40 participantes issues de cinq pays.

Il s'agit de l'Algérie (pays organisateur), du Maroc, de la Turquie, de l'Italie et de la France.

Cet événement organisé par "M'zab Tours", sous le haut patronage du Ministère du Tourisme et de l'artisanat, représente une occasion pour les participantes exerçant dans les domaines industriels, économique et social (pilote et co-pilote) à promouvoir le tourisme sahraoui et découvrir les différents sites historiques et culturels.

"Il s'agit de la 3e édition du rallye Raid des Reines d'Algérie avec au menu un riche programme basé sur des visites touristiques et exploratrices dans plusieurs wilayas du pays notamment au grand sud.

Ce rendez-vous n'est pas une compétition sportive mais son objectif principal reste le tourisme. Notre rôle est de permettre à la femme établie en Algérie ou à l'étranger de découvrir ce que cache de beau notre pays sur le plan naturel. Notre but consiste également à donner une image positive de l'Algérie", a affirmé l'APS le directeur de la société "M'zab Tours" Taoufik Boughali. La cérémonie du coup d'envoi du rallye Raid des Reines d'Algérie a été marquée par la présence du ministre du Tourisme et de l'artisanat, Hacène Mermouri ainsi que du ministre de la Jeunesse et des Sports El-Hadi Ould Ali.

"Je tiens à remercier les organisateurs de cet événement dont l'objectif est la promotion de la destination Algérie.



Ce rallye coïncide à quelques jours de la célébration de la journée internationale de la femme (8 mars, ndlr).

Aujourd'hui, la gente féminine est entrée dans le monde du sport mécanique sans complexe ce qui reste encourageant.

Dans un avenir proche, l'Algérie va abriter de grands événements de ce genre comme l'éventualité d'organiser une étape du rallye Paris-Dakar avant la fin de cette année", a indiqué le premier responsable du département du Tourisme et de l'artisanat.

De son côté, El-Hadi Ould Ali s'est dit "heureux" d'assister au début de cette manifestation, "une occasion pour découvrir le tourisme et le patrimoine

culturel de l'Algérie", estime-t-il. "Je suis heureux d'être ici pour assister au coup d'envoi de ce rendez-vous sur invitation de mon collègue le ministre du Tourisme et de l'artisanat.

Cette invitation prouve l'existence d'une collaboration entre les différentes départements ministériels selon les orientations du Président de la République.

Cette manifestation sera une occasion aux participantes de découvrir le patrimoine culturel de l'Algérie", a-t-il indiqué.

Les participantes vont parcourir 2200 km à travers cinq wilayas : Djelfa, Ghardaïa, El-Menia, Ain Salah, avant le point d'arrivée à Tamanrasset.

## AVIRON/ALGÉRIE :

### Président de la Fédération : «La sélection d'athlètes en équipe nationale obéit à des critères rigoureux»

Le président de la Fédération algérienne d'aviron et canoë kayak (FAVCK) Madjid Bouaoud, a indiqué vendredi que la sélection des athlètes en équipe nationale obéit à des critères rigoureux arrêtés par la DTN en collaboration avec les entraîneurs nationaux, au moment où le rameur Sid Ali Boudina a contesté sa mise à l'écart du prochain stage.

"La DTN et les entraîneurs nationaux ont arrêté plusieurs critères de sélection en équipe nationale que chaque athlète doit respecter à la lettre, dont l'obligation de prendre part au championnat d'Algérie qui constitue un baromètre permettant aux entraîneurs nationaux d'évaluer tous les athlètes sur le même pied d'égalité", a expliqué Bouaoud à l'APS, en marge des travaux de l'assemblée générale ordinaire de la fédération tenue, vendredi à Alger, au cours de laquelle ont été adoptés à l'unanimité les bilans moral et financier.

Le rameur Sid Ali Boudina avait exprimé la semaine dernière, sur son compte facebook, son "incompréhension totale de son éviction de l'équipe nationale d'aviron et les réels motifs de cette mise à l'écart, surtout sur le plan sportif".

"Il faut savoir que je n'étais destinataire d'aucun courriel ni coup de fil pour me notifier ma situation.

C'est à lecture de la liste envoyée à mon club que je l'ai constaté", avait écrit Boudina, estimant qu'il "prét" physiquement à défendre les cou-



leurs nationales lors des prochaines échéances.

Cette réaction de Boudina (28 ans) fait suite à la publication de la liste des athlètes convoqués en équipe nationale en vue du Championnat arabe sur Ergomètre prévu au cours de mois de mars au Koweït.

"L'échéance de mars était au plan d'action de la fédération et les critères de sélection étaient claires.

Le Championnat d'Algérie est une importante étape pour les entraîneurs nationaux afin d'évaluer les athlètes sur le plan compétitif d'une part, et d'autre part, pour pouvoir donner la chance aux jeunes talents qui travaillent ardemment dans leurs clubs et attendent cette chance d'être sélectionnés" a-t-il précisé.

Pour la fédération, l'athlète en équipe nationale bénéficie de quelques privilèges dans le sens qu'il bénéficie d'un accompagnement en équipement sportif, matériels, suivi médical-sportif, d'encoura-

gement et de compétition même à l'étranger.

"A la fédération, nous privilégions l'intérêt général au détriment de la satisfaction individuelle.

L'aviron c'est d'abord un sport collectif, le skiff est une exception.

Pour nous un athlète de bon niveau c'est bien, mais on travaille pour mettre en place une équipe d'athlètes de haut niveau", a-t-il affirmé.

D'ailleurs, pour la catégorie de Sid Ali Boudina (Skiff), le choix des sélectionneurs s'est porté sur un nouveau venu en équipe nationale, le jeune Abbas qui a arraché le mérite de représenter l'Algérie au Championnat arabe au Koweït, après sa brillante prestation en championnat d'Algérie.

"L'incompréhension de Boudina est une chose tout à fait normale, mais faut-il savoir, qu'un athlète de haut niveau est tenu de suivre une hygiène de vie et quand il n'est pas au poids il n'a pas le droit de concourir dans une

classe supérieure (règles de la discipline).

Je comprends la frustration de l'athlète, mais je pense qu'une non convocation ne mérite pas tant d'intérêts", a souligné le président de la FAVCK.

Le premier responsable de l'instance fédérale a donné plusieurs cas similaires d'athlètes de l'équipe nationale qui n'ont pas été retenus faute de faible niveau de pratique.

Le jeune Oussama Habiche, un des grands espoirs de l'aviron algérien, Aniss Ait Daoud et Belhadj, champions d'Afrique et arabe, n'ont pas été convoqués en raison de leurs résultats mitigés. "La non convocation des athlètes en perte de vitesse est une façon de les pousser à travailler davantage, mais aussi, une occasion, de donner la chance aux autres jeunes qui frappent à la porte de l'équipe nationale", a estimé Bouaoud, assurant que le rôle de la fédération est de "veiller à l'équité sportive qui passe par le respect de mérite de chacun. Tous les athlètes d'élite et de haut niveau doivent être sérieux sur le plan technique, être disciplinés et respecter les autres coéquipiers" a-t-il conclu.

Le rameur Sid Ali Boudina (28 ans) avait pris part aux derniers jeux Olympiques 2016 à Rio de Janeiro (Brésil), où il s'était classé à la 23e places de l'épreuve d'aviron (Skiff individuel), à l'issue des finales D.

## LIGUE 1 MOBILIS : Le MC Oran veut prolonger le contrat de l'entraîneur Bouakaz (club)

La direction du MC Oran se penchera dans les prochains jours sur le dossier de la prolongation du contrat de son entraîneur suisse-tunisien, Moez Bouakaz, après le très bon parcours de ce dernier en championnat de Ligue 1 de football, a-t-on appris hier du club de la capitale de l'Ouest.

Arrivé au MCO l'été dernier pour un contrat d'une seule saison, Bouakaz est en train de réussir son passage avec les "Hamraoua" qui occupent la deuxième place au classement de la Ligue 1, accusant un retard de 4 points seulement sur le leader, le CS Constantine, qui compte un match en plus.

Les résultats réalisés par l'ex-entraîneur du RC Relizane avec les Oranais constituent, aux yeux de ces derniers, la belle surprise de la saison, au point où le technicien a vu sa cote grimper auprès des supporters qui insistent, à leur tour, via les réseaux sociaux, auprès de leur direction pour prolonger son bail.

Pour sa part, l'intéressé ne serait pas contre cette option, selon ses récentes déclarations, et par lesquelles il avait rappelé qu'il s'était engagé avec le Mouloudia d'Oran pour un challenge à long terme.

En fait, il faudra remonter dans le temps pour trouver trace d'un parcours aussi positif des gars d'El-Bahia en championnat, sachant qu'ils se contentaient tout au long des précédentes saisons de jouer la carte du maintien.

Ce parcours pousse aujourd'hui tous les Oranais à se mettre à rêver du titre de champion que leur club n'a plus gagné depuis 1993.

La défaite du CS Constantine sur le terrain de l'ES Sétif (1-0), vendredi en match avancé de la 22e journée, met encore de l'eau à la bouche des supporters mouloudiens qui tablent sur une victoire en déplacement des leurs contre le MC Alger, le 12 mars, pour réduire à une seule unité l'écart sur le leader et relancer par la même occasion complètement la course au titre.

En attendant, le coach Bouakaz, qui est à sa quatrième expérience dans le championnat algérien après avoir fait partie du staff technique de l'ES Sétif puis dirigé l'USM Bel-Abbès et le RC Relizane, est beaucoup plus préoccupé par la gestion de la période d'inactivité forcée à laquelle est soumise son équipe.

Dans ce registre, le MCO a disputé et remporté son premier match amical de la "trêve" vendredi contre le WA Tlemcen (Ligue 2) sur le score de 2 à 1.

L'équipe devrait se produire encore en amical contre le SA Mohammadia (Div. amateur) après l'annulation de sa rencontre face au MC Saïda (Ligue 2), indique-t-on du côté de la direction de la formation que préside Ahmed Belhadj dit "Baba".

APS

## COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL : Sensationnel CR Zaouia, le cendrillon au défi des grands

Personne n'a donné cher de sa peau, et pourtant le pensionnaire de la Régionale 1 (Ligue de Blida) le CR Zaouia a créé un véritable exploit vendredi en validant son billet pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football aux dépens de l'actuel leader de la Ligue 2 Mobilis, l'AS Ain M'lila (2-1, a.p.), confirmant une fois de plus que Dame Coupe n'est toujours pas séduite par les plus "forts".

Le club de la commune de Beni Tamou (6 km du chef-lieu de la wilaya de Blida), évoluant dans le 5e palier du football national, est en train de poursuivre son petit bonhomme de chemin dans l'épreuve sans complexe, même s'il a été éparigné par le tirage au sort en héritant de clubs de divisions inférieures lors des 32es (E Sour El-Ghozlane), 16es (NC Magra) et 8es de finale (IR Belkheir), avant de tomber sur l'ASAM.

Les joueurs de l'ancien international Réda Zouani ont réussi leur test vendredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, faisant preuve de courage et de volonté face à une équipe de l'ASAM qui est en train de dominer la Ligue 2 et de s'approcher de la montée en élite.

Le club, qui aspire à accéder en division inter-régions, a montré du caractère face aux coéquipiers de Mohamed-Amine Benaroussi qui croyaient avoir fait le plus dur en ouvrant la marque juste avant la mi-temps, mais le CRZ a répondu dans la foulée avant de renverser la vapeur durant les prolongations.

"Nous avions pour mission de nous qualifier et c'est désormais chose faite. C'est un formidable moment de bonheur. Je voudrais dédier ce succès à toute la population de Zaouia et à tous ceux qui nous ont soutenus de près ou de loin. Maintenant, nous allons disputer la demi-finale sans complexe,



nous n'aurons rien à perdre mais tout à gagner", a affirmé le coach du CRZ.

### Les cendrillons, une belle histoire avec Dame Coupe

La retentissante et historique qualification du CR Zaouia pour le dernier carré de la compétition n'est qu'un prolongement de plusieurs coups d'éclat réalisés précédemment par des clubs de divisions inférieures qui avaient écrit leur nom en lettres d'or sur les tablettes de l'épreuve populaire.

En 2004, le NC Magra avait atteint le dernier carré de la compétition avant d'être éliminé par la JS Kabylie (3-0),

battue en finale par l'USM Alger (0-0, aux t.a.b 5-4). Une année plus tard, l'USM Sétif s'était qualifiée pour la finale en disposant du WA Tlemcen (0-0, aux t.a.b 7-6), avant de chuter au dernier stade de l'épreuve face à l'ASO Chlef (1-0). L'ESM Koléa s'est fait éliminer elle en demi-finales de l'édition 2007-2008 par le WAT (3-1). Les Zianides se sont inclinés ensuite en finale face à la JSM Béjaïa (1-1, aux t.a.b 3-1). Plus récemment, la formation de la JSM Chéraga a fait parler d'elle en 2014 en arrachant sa qualification pour le dernier carré aux dépens du CS Constantine (2-1). Mais les gars de la banlieue

Ouest d'Alger ont butté en demi-finales face au futur vainqueur de cette édition, le MCA (2-0). Le trophée remporté par le CR Béni-Thour en 2000 face au WAT (2-1) incarne la possibilité des clubs qualifiés de "petits" d'aller bousculer la hiérarchie et prouver que la logique n'a jamais été respectée, ou presque, en Dame Coupe.

D'ici là, le CR Zaouia aura du temps pour savourer sa belle qualification en attendant d'être fixé sur son adversaire en demi-finales. Une chose est sûre : les coéquipiers de Bouziane Hadj-Sadok sont loin d'être rassasiés et visent désormais la grande finale.

## LIGUE 1 MOBILIS/ MC ALGER : 23 buts en 11 matchs, l'attaque est le maillon fort du Doyen

Le MC Alger (Ligue 1 Mobilis de football), dont l'attaque a marqué 23 buts en onze matchs depuis le début de la phase retour, toutes compétitions confondues, est en train de se cracher le feu sur le plan offensif, alors que l'équipe est engagée sur trois fronts (Coupe-championnat et Ligue des championnats).

Vendredi, les joueurs de l'entraîneur français Bernard Casoni n'ont pas forcé leur talent pour l'emporter (2-0) face au MO Béjaïa, validant ainsi leur billet pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football.

Deux buts qui viennent s'ajouter aux

autres 21 réalisations du "Doyen", appelé à conserver cette dynamique s'il veut atteindre ses objectifs.

Depuis la 16e journée du championnat, le MCA a marqué neuf buts dont trois lors de la victoire décrochée au stade du 5 juillet face au leader du CS Constantine (3-0). Les attaquants du Mouloudia, emmenés par l'excellent Hicham Nekkache, ont fait parler la poudre à 9 reprises en Coupe d'Algérie ce qui leur a permis de se qualifier pour le dernier carré de l'épreuve.

En 32es de finale, le club de la capitale s'est baladé face au WA Tlemcen (4-0), avant de passer tour à tour l'écueil de l'A

Boussaïda (1-0) puis du CR Belouizdad (2-1, a.p.). En Ligue des champions d'Afrique, le MCA a atomisé les Congolais de l'AS Otoho (9-0), dont un quadruplé de Nekkache, en match (retour) du tour préliminaire de cette compétition, parvenant à renverser son adversaire quelques jours après sa défaite à l'aller (2-0).

Avec ce score fleuve, le MCA a tout simplement battu le record de la plus large victoire des clubs algériens en compétitions continentales que détenait la JS Kabylie, vainqueur en 1993 face aux Mauritanais de l'ASC Snim (8-1) en 16es de finale de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes.

## CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS : La JSM Tiaret, seul club invaincu dans les 4 groupes après 21 journées

La JSM Tiaret poursuit son bonhomme de chemin menant vers la division nationale amateur, tout en étant la seule équipe encore invaincue en championnat inter-régions de football, tous groupes confondus, après la 21e journée jouée vendredi.

"Ezzarga" a enchaîné une nouvelle victoire, en remportant cette fois-ci le derby de la wilaya de Tiaret contre l'IS Tighegnif (3-0), au moment où son dauphin, le CR Temou-

chent est sorti lui aussi victorieux de son match à domicile face à l'USM Oran (2-1).

Du coup, c'est toujours le statut quo en tête du classement, où la JSMT préserve son avance de 4 unités sur son poursuivant immédiat et 19 sur le troisième l'ICS Tlemcen, sachant que seul le premier accèdera en division amateur en fin de saison.

La bataille autour de ce fameux sésame se limitera donc à la JSMT et au CRT, qui aspirent

tous les deux à redorer le blason terni, après une longue traversée au désert ayant jeté chacun des deux clubs dans les affres des divisions inférieures.

Mais au vu du parcours des coéquipiers de Mohamed Messaoud, de retour depuis l'été passé au club de sa ville natale, les observateurs sont unanimes à parier sur la JSMT pour monter sur la plus haute marche du podium en fin de saison, d'autant que cette équipe aura l'avantage d'accueillir le CRT

pendant cette phase retour, le match aller à Aïn Temouchent s'étant soldé par un nul (0-0).

Par ailleurs, c'est le CRB Ouled Djellal qui mène le bal dans le groupe Centre-Est, alors que dans celui du Centre-Ouest la première place revient au CRB Froha, tout comme le N Tadmoum Souf dans le groupe Est et qui est le seul parmi les autres leaders à disposer d'une avance sécurisante de neuf points sur son poursuivant immédiat.

## LIGUE 1 MOBILIS : Le président de l'US Biskra annonce sa démission en signe de protestation contre l'arbitrage

Le président du club de l'US Biskra (Ligue 1 Mobilis de football) Brahim Saou a annoncé vendredi soir sa démission de son poste en signe de protestation contre l'arbitrage.

Dans une déclaration à l'APS, le président du club de la ville des Ziban a indiqué que sa démission est "irrévocable" arguant qu'elle était motivée par l'arbitrage qui a été selon lui "particulièrement défavorable à son club".

Il a souligné que les fautes d'arbitrage étaient "la cause directe" de la défaite de l'US Biskra face à l'USMA (0-1) ce vendredi dans un match tenu au complexe sportif 18 février à Biskra pour le compte de la 22ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

L'US Biskra se trouve à la 22e position avec 12 points à l'issue de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

## LIGUE 1 MOBILIS : Quatre policiers "légèrement" blessés à l'issue du match ES Sétif-CS Constantine (Sûreté nationale)

Quatre (4) éléments de la sûreté nationale ont été atteints vendredi soir de blessures "très légères" au cours d'une opération de maintien de l'ordre, au stade 8 mai 1945 de Sétif à la fin du match ES Sétif-CS Constantine disputé pour le compte de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a-t-on appris auprès du chef de sûreté, le contrôleur de police, Mohamed Akhrif.

Le même responsable a précisé à l'APS que les quatre éléments de la police ont été "légèrement blessés lors d'une opération de maintien de l'ordre public" dans le périmètre immédiat à la sortie du stade, où s'était déroulé le match entre le ES Sétif et son hôte CS Constantine, soldé par la victoire des sétifiens (1-0).

Le contrôleur de police a ajouté que dix (10) supporters ont été soumis à un contrôle d'identité avant d'être libérés.

## Formation au profit d'une vingtaine d'arbitres et arbitres assistants

Une vingtaine d'arbitres et d'arbitres assistants de la wilaya de Ghardaïa prennent part vendredi à un stage de perfectionnement, a appris l'APS du président de la ligue de football de wilaya.

Initié par la ligue de football de la wilaya, en collaboration avec la fédération algérienne de football, ce stage de perfectionnement, dont l'encadrement est assuré par deux anciens arbitres internationaux (Miloud Haraz et Achour Madani), vise à évaluer et améliorer les connaissances des référés en matière de lois du jeu ainsi que leur aptitude physique, a précisé Youcef Azzouz.

Au programme du stage de deux jours, qui s'inscrit dans la cadre de la stratégie de la FAF visant à une formation continue des arbitres, figure des tests physiques et des séances athlétiques organisés au stade de la fraternité de Ghardaïa ainsi que des analyses vidéo et des sujets techniques sur la lecture du jeu et du discernement, a expliqué M.Azzouz.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (22E JOURNÉE) : L'ES Sétif et l'USM Alger se relancent dans la course aux premiers rôles

L'ES Sétif et l'USM Alger se sont relancés vendredi dans la course aux premiers rôles, en remportant d'importantes victoires, sur le même score d'un but à zéro, respectivement contre le CS Constantine et l'US Biskra, en clôture des matchs de vendredi, pour le compte de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis de football, entamée jeudi et devant s'achever le 12 mars courant.

Dans le grand derby de l'Est, c'est l'attaquant Zakaria Haddouche qui a offert la victoire à l'Aigle noir (33'), alors qu'à Biskra, les Usmistes ont dû attendre la 64e minute de jeu pour voir leur milieu de terrain Mohamed Benkhemassa trouver enfin le chemin des filets.

Des victoires importantes, car permettant à l'USMA de s'emparer provisoirement de la 3e place au classement général, avec 35 points, au moment où l'ESS gagne quatre places d'une traite, et se place seule à la 5e place, avec 33 unités.

Malgré sa défaite à Sétif, le CS Constantine reste leader avec 42 points, soit avec quatre longueurs d'avance sur le MC Oran, le Dauphin, qui cependant compte un match en moins, car ne jouant son match de la 22e journée que le 12 mars courant.

Ce sera en déplacement chez le MC Alger, l'actuel 4e, avec 34 points. C'est probablement l'US Biskra qui a été le plus grand perdant de



cette journée, car sa défaite à domicile contre l'USMA le maintient à la 12e place du classement général, ex aequo avec la JS Kabylie, avec 22 points chacun mais avec un match en moins pour la JSK. Une inconfortable position de premier club non reléguable qui l'obligera à aborder la dernière ligne droite du parcours avec la peur au ventre, surtout qu'il ne compte actuellement

qu'une longueur d'avance sur le DRB Tadjenanet, le premier club reléguable, qui de surcroît compte un match en moins.

Jeudi, en ouverture de cette 22e journée, le CR Belouizdad et l'Olympique de Médéa s'étaient neutralisés (0-0) au stade du 20-Août 1955 d'Alger.

Malgré ce semi-échec à domicile, le Chabab a gagné une place au classement gé-

néral, en se positionnant provisoirement au 10e rang avec 24 points, au moment où l'OM reste scotché à la 9e place, avec 25 unités.

Les cinq matchs restants de cette 22e journée seront étalés sur les dates du 9, 10 et 12 mars courant, avec entre autres deux duels intéressants à l'affiche, à savoir : USM El Harrach - JS Kabylie pour le maintien, et MC Alger - MC Oran pour le titre.

## CHAMPIONNAT PORTUGAIS (25E JOURNÉE) : Brahimi buteur face au Sporting, Porto conforte sa position de leader

Le milieu international algérien du FC Porto Yacine Brahimi a largement contribué à la victoire de son équipe vendredi soir à domicile lors de l'affiche face au Sporting Lisbonne (2-1), en ouverture de la 25e journée du championnat portugais de football.

Les joueurs de l'entraîneur Sergio Conceição ont ouvert la marque à la 28e minute de jeu par Ivan Marcano, avant que le Sporting Lisbonne ne remette les pendules à l'heure juste avant la mi-temps (45e) par l'en-

tremise de Rafael Leao.

Juste après le début de la seconde période, le FC Porto a réussi à inscrire le but de la victoire grâce à Brahimi (49e).

Profitant d'un centre en retrait du côté droit, le joueur algérien a contrôlé la balle d'un beau geste technique avant de battre à bout portant le gardien de but international portugais Rui Patrício.

Brahimi compte désormais 7 buts en championnat et 9 toutes compétitions confondues. L'ancien joueur

du FC Grenade (Espagne) compte également 6 passes décisives en championnat.

Grâce à cette précieuse victoire, le FC Porto conforte sa position en tête du classement avec 67 points, soit huit de plus que son dauphin du Benfica Lisbonne, qui reçoit samedi Marítimo.



Brahimi (28 ans) avait rejoint Porto en 2014 en provenance du FC Grenade pour un contrat de cinq ans. Il pourrait quitter le Portugal dès l'été prochain.

## LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL (28E J) : Fortunes diverses pour Ghezal (Monaco) et Benzia (Lille)

L'AS Monaco et Lille, où évoluent respectivement les deux internationaux algériens Rachid Ghezal et Yassine Benzia ont connu des fortunes diverses, luttant pour deux objectifs diamétralement opposés, en ouverture de la 28e journée du championnat de Ligue 1 française de football.

L'AS Monaco, tenant du titre, a conforté sa position de dauphin derrière l'intouchable Paris SG, en s'imposant à domicile face aux Girondins de Bordeaux (2-1).

Titularisé pour la première fois en championnat depuis le déplacement à Marseille (2-2) le 28 janvier dernier (23e journée), Ghezal a cédé sa place en seconde période au Sénégalais Keita Baldé (64e).

Le club monégasque prolonge du coup sa série d'invincibilité, puisque sa dernière défaite remonte au 29 novembre sur le terrain du FC Nantes (1-0), dans le cadre de la 15e journée.

En revanche, rien ne va plus pour Lille, plus que jamais menacé par la relégation.

Le club du Nord s'est enfoncé davantage dans les profondeurs du classement en s'inclinant à Nice (2-1).

Gracié par son entraîneur Christophe Galtier, une semaine après sa mise à l'écart pour avoir contesté ses choix tactiques, Benzia a effectué son



retour dans le onze titulaire avant d'être remplacé à la 86e minute de jeu.

Un revers qui fait scotcher Lille à la 19e et avant-dernière place au classement avec 27 unités, à un point du premier non-reléguable Angers qui reçoit samedi Guingamp.

**LAMPARD DANS LE STAFF DE CHELSEA ?**

A la retraite depuis novembre 2016, Frank Lampard (39 ans) pourrait faire son retour à Chelsea dans les prochains mois. Selon Sky Sports, l'ancien milieu des Blues, meilleur buteur de l'histoire du club, espère faire partie du prochain staff, probablement emmené par Luis Enrique. Lampard, qui est en train de passer son diplôme d'entraîneur, a récemment décliné les propositions de MK Dons et Oxford United et est devenu consultant TV.



**Les nouvelles précisions de l'agent de Buffon**

Silvano Martina, agent de Gianluigi Buffon, s'est une nouvelle fois exprimé au sujet de l'avenir du gardien de but de la Juventus.

Est-ce que Gianluigi Buffon repoussera-t-il sa fin de carrière ? C'est en tout cas ce qui semble se préciser. La Juventus ne serait pas contre l'idée de prolonger son contrat et Luigi Di Biagio, sélectionneur par intérim de la Squadra Azzurra, a expliqué qu'il souhaitait que le gardien de but continue sa carrière internationale. « Il est encore tôt pour dire s'il va continuer ou non » a toutefois tempéré Silvano Martina, agent de l'Italien, au micro de Radio Montecarlo. « S'il venait à continuer, c'est seulement pour un rôle de protagoniste, pas de figurant. Personnellement, je le vois bien. Pour moi il peut continuer encore deux ans, mais il doit voir s'il a encore la motivation pour continuer. La décision finale ne revient qu'à lui ».

**MARCO REUS DANS LES PAPIERS DE TOTTENHAM ?**

Malgré les blessures dont il a été victime ces dernières années, Marco Reus suscite l'intérêt de plusieurs clubs, dont Tottenham.

Marco Reus ne manque pas de prétendants. Selon les informations du Daily Mirror, Tottenham ferait partie des clubs intéressés par l'attaquant allemand de 28 ans, gêné à plusieurs reprises par les blessures ces derniers mois.

Revenu sur les terrains désormais, Marco Reus (28 ans) semble enfin remis de ces longues blessures et s'est d'ailleurs illustré lundi dernier en marquant contre Augsburg (1-1). Liverpool serait aussi sur les rangs à un an de la fin de contrat de l'international allemand.

**Modric et Kroos toujours indisponibles**

Blessés depuis 10 jours, Luka Modric et Toni Kroos n'ont pas repris l'entraînement du Real Madrid, ce vendredi, et restent donc incertains pour le 8e de finale retour de la Ligue des champions contre le PSG, mardi prochain. Le milieu croate souffre de la cuisse, tandis que l'Allemand se remet d'une entorse à un genou. Marcelo, lui, a repris jeudi et sera disponible pour la venue de Getafe, samedi.



**Lemina plaît à Liverpool**

Arrivé l'été dernier en provenance de la Juventus Turin pour 17 millions d'euros, le milieu de terrain

Mario Lemina (24 ans, 20 matchs et 1 but en Premier League cette saison) réalise une saison intéressante sous

les couleurs de Southampton. En Angleterre, l'ancien Marseillais a tapé dans l'œil de Liverpool. Selon les informations du quotidien L'Equipe, l'international gabonais figure dans les petits papiers des Reds pour l'été prochain. En plus de Liverpool, Lemina plaît toujours à Arsenal, qui suit sa situation depuis plusieurs mois. Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec les Saints, le milieu de terrain pourrait rapporter une jolie somme à la formation anglaise en cas de vente.



**FRANCE - ALGÉRIE**

**L'Algérie revient officiellement au Salon international de l'agriculture de Paris**

L'Algérie, avec la participation de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), est revenue de manière officielle, après 25 ans d'absence, au Salon international de l'agriculture de Paris dans sa 55<sup>e</sup> édition.

Contrairement à la participation timide de quelques entreprises (6) l'année passée, une quinzaine d'entreprises algériennes, publiques et privées, productrices de produits agricoles du terroir, sont présentes mais cette fois-ci avec le soutien du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

C'est également pour la première fois que les visiteurs voient les fruits et légumes algériens, outre la datte (Deglet Nour), le raisin Red Globe, la grosse orange Washington Navel, la pomme de terre rouge la Barkina, la blanche Spunta, les aubergines, la tomate kawa et de la betterave.

Tous ces fruits et légumes viennent des exploitations agricoles des wilayas de Tipasa et de Boumerdès.

"Nous souhaitons l'élargissement du stand Algérie avec une participation plus grande d'entreprises pour les éditions prochaines", a décalé jeudi à l'APS le responsable du pavillon Algérie, Makhlof Chahal, mettant en valeur la politique du gouvernement algérien pour le développement du secteur de l'agriculture et la multitude variée des produits algériens qui "sont de qualité supérieure".

Il a tenu, dans ce cadre, à remercier la Chambre nationale de l'agriculture pour le financement et du transport des produits, une initiative accueillie à bras ouverts par les responsables d'entreprises présents au salon.

Outre l'huile d'olive, la figue de Beni Maouche et les dattes de Biskra, trois produits phares (nouveautés) ont attiré l'attention des visiteurs : le safran, les huiles végétales et les huiles essentielles.

La terre algérienne produit depuis quelques années déjà l'or rouge (safran), une épice très chère et les visiteurs du salon étaient un peu étonnés de voir ce produit avec le label Algérie.

Selon les exposants, l'Algérie produit annuellement entre 60 et 70 kg et il existe environ 90 safraniers.

Les huiles végétales, comme l'huile du pistachier lentisque (draw en arabe) ou le vinaigre de figue de barbarie, ainsi que les huiles essentielles bio, ont suscité pour leur part la curiosité des visiteurs.

Un des co-managers de l'entreprise Bio Source, Achemine Mehdi, a expliqué que ses produits lui provenaient des distilleries implantées à Tlemcen, Tipasa, Souk Ahras et Jijel, dont les plantes sont récoltés des forêts avoisinantes.

La flore algérienne, rappelle-t-on, est riche de plusieurs milliers d'espèces botaniques qui se composent de la flore méditerranéenne qui est un sous-ensemble de la flore d'Afrique.

Selon des experts, le secteur des huiles essentielles en Algérie a bénéficié d'une croissance rapide, soutenue en particulier par l'étendue et la diversité des secteurs d'application de ces extraits naturels.

Leurs prix atteignent parfois des niveaux très élevés qui dépassent, sur le marché international, les 50.000 dollars le litre.

Ce même responsable a déploré cependant l'absence en Algérie de laboratoire de certification afin de pouvoir exporter en grande quantité de ces produits, dont leur certification à l'étranger revient très chère.

Il en est de même pour le miel algérien, dont certaines qualités n'existent pas en Europe comme celui du jujubier et de l'eucalyptus, qui doit être certifié par un laboratoire pour qu'il puisse être écoulé en Europe ou dans les pays occidentaux.

M. Achemine a également soulevé le problème de l'emballage de ces huiles, des flacons en verre, qui n'est pas produit en Algérie.

APS

**ALGÉRIE - UE**

**L'Algérie et l'UE identifient des pistes de réflexion et d'action pour intensifier leurs relations**

Des pistes de réflexion et d'action pour intensifier les relations dans les domaines politique, sécuritaire, judiciaire et migratoire entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) ont été identifiées à la faveur de la "semaine de la coopération UE-Algérie" tenue du 27 février au 2 mars à Bruxelles, a annoncé vendredi le service Action extérieure de l'UE.

Dans le cadre de cette semaine, le 6<sup>ème</sup> Dialogue politique, sécurité et droits de l'homme, le 8<sup>ème</sup> sous-comité Justice et Affaires intérieures, ainsi que le 4<sup>ème</sup> Dialogue informel sur la migration et la mobilité se sont tenus à Bruxelles.

"Couvrant trois des cinq priorités de partenariat adoptées en mars 2017, ces réunions ont permis d'identifier des pistes de réflexion et d'action pour intensifier les relations dans les domaines politique, sécuritaire, judiciaire et migratoire", ont indiqué les services de la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, dans un communiqué.

Ces trois rencontres ont permis d'examiner divers sujets comme la gouvernance et l'Etat de droit, les enjeux sécuritaires, les droits humains, la lutte contre le crime organisé, la coopération judiciaire en matière civile et pénale,

la facilitation de la mobilité des personnes entre l'UE et l'Algérie, ainsi que la gestion des flux migratoires.

"Ce sont autant de domaines d'intérêt commun sur lesquels les deux parties ont partagé leurs analyses, évalué l'état de la coopération bilatérale en cours et identifié des actions de suivi", ont-ils souligné.

Les actions envisagées portent, entre autres, sur l'organisation d'un atelier spécifique sur les méthodes de lutte contre la cybercriminalité et un autre sur la politique de visas pour entrer dans l'espace Schengen.

Selon les services de Mogherini, 507.000 visas Schengen ont été délivrés en 2016, faisant de l'Algérie



le 7<sup>ème</sup> pays bénéficiaire au monde.

Rappelant que les relations entre l'UE et l'Algérie sont régies par l'accord d'association, entré en vigueur en 2005, le service action extérieure de l'UE souligne qu'outre le Conseil d'association et le Comité d'association dont la dernière édition a eu lieu en décembre, des réunions thématiques impliquant des experts sectoriels sont organisées de manière régulière dans le but de renforcer la coopération et de

rapprocher les points de vue.

L'Algérie a été le premier pays du Nord de l'Afrique à adopter des "Priorités communes de Partenariat" avec l'UE, lors du Conseil d'association de mars 2017.

Ces priorités, ainsi que les recommandations de l'évaluation conjointe de la mise en œuvre de l'accord d'association, "servent désormais de lignes directrices pour dynamiser les relations" entre l'Algérie et l'UE, ont affirmé les services de Mogherini.

**ALGÉRIE - AFRIQUE**

**Une délégation de l'APN prend part en Afrique du Sud, aux réunions des commissions permanentes du Parlement panafricain**

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN), prend part aux travaux des réunions des commissions permanentes du Parlement panafricain prévus au siège du Parlement panafricain à Midrand

(Afrique du sud) du 2 au 9 mars en cours, a indiqué hier un communiqué de l'APN.

En leur qualité de membres permanents au Parlement panafricain, le vice-président de l'APN, Djamel

Bourras et le président du groupe parlementaire des indépendants Lammine Asmani représenteront l'APN à ces travaux, a ajouté la même source.

**ALGÉRIE - MONDE ARABE**

**L'Algérie abrite la 2<sup>e</sup> réunion arabe sur la régulation et le service universel de la Poste**

L'Algérie abritera, à partir d'aujourd'hui, la deuxième réunion du Groupe de travail arabe "Régulation et Service Universel de la Poste", relevant de la Ligue arabe, pour la période 2017-2020, a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.

Présidée par l'Algérie, en coordination avec le secrétaire général de la Ligue arabe, la réunion s'inscrit dans le cadre des recommandations issues de la réunion de la commission arabe permanente de la Poste, tenue à Charm

El Cheikh (Egypte) fin 2017, notamment celles relatives à l'examen par le groupe de travail arabe en charge de la régulation et du service universel, des législations y afférentes, des exigences du commerce électronique interarabe, des bonnes pratiques et du rôle des services postaux, a précisé la même source.

La rencontre intervient en parallèle à l'adoption récente par l'Assemblée populaire nationale (APN) du projet de loi relatif au commerce électronique qui prévoit plusieurs dispositions visant la sécurisation du commerce électronique et la définition des enga-

gements des fournisseurs et des opérateurs électroniques dont l'Algérie Poste et les banques, indique-t-on de même source.

La réunion sera l'occasion de "réaffirmer l'engagement de l'Algérie vis-à-vis des démarches de la Ligue arabe visant la réalisation des objectifs fixés par le Conseil des ministres arabe des télécommunications et de l'information, y compris la coordination et la conjugaison des efforts des pays membres du conseil pour l'établissement d'une coopération étroite en matière de création et de développement des prestations postales,

des réseaux et des services postaux d'appui, ainsi que les moyens techniques et la recherche scientifique", a ajouté le communiqué.

Elle permettra également "la mise en place d'une stratégie arabe pour le développement du secteur de la poste, l'unification des législations, des systèmes et de la terminologie, outre l'uniformisation des normes techniques et la sécurisation des intérêts des pays arabes au sein des organisations internationales dans le domaine de la Poste, des Télécommunications et du Numérique, conclut le communiqué.